

ÉDITORIAL

Stabilité

Ce que les puissances occidentales n'ont toujours pas compris alors même que la Chine, la Russie, l'Inde l'ont depuis longtemps intégré dans leurs calculs stratégiques, c'est que dans le monde très instable où nous vivons, seuls des pouvoirs forts, structurés, organisés pour travailler dans la durée peuvent conduire les nations dites « jeunes » sur la voie de l'émergence. S'il en fallait une preuve, les tragédies qui se déroulent sous nos yeux éfarés au Proche et au Moyen Orient, mais également chez nous, dans la région sahélo-saharienne, sont là pour le démontrer.

Croire, dans un monde aussi cruel que celui où nous vivons, qu'il est possible d'instaurer sur toute l'étendue de la planète des démocraties copiées sur le système européen ou américain apparaît chaque jour un peu plus comme une utopie infiniment dangereuse. L'Afghanistan, l'Irak, la Syrie, la Libye, l'Égypte, la Tunisie, le Yémen, le Mali, la Centrafrique, le Nigéria et autres nations où la violence la plus extrême se déchaîne sont là pour démontrer que « le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple » n'est possible que si la liberté individuelle et collective se trouve garantie par des pouvoirs forts capables de maîtriser les forces obscures à l'œuvre partout autour d'eux pour semer le désordre et la mort.

Dès lors, par conséquent, que nous réfléchissons, nous Congolais, à une adaptation de nos institutions aux réalités du temps présent, nous devons faire de la stabilité intérieure la clé qui ouvrira toutes grandes les portes de l'avenir. Et il nous faut pour cela observer avec attention le monde qui nous entoure afin de relever les forces et les défauts des systèmes politiques se réclamant de la démocratie. Alors en effet, et alors seulement, nous parviendrons à asseoir notre propre régime sur des bases solides et durables en conciliant liberté des citoyens et stabilité des institutions, protection du peuple et droit d'expression de chacun, sécurité et pluralisme.

Si nous changeons de Constitution, comme cela paraît aujourd'hui probable, nous devons faire en sorte que les Congolais aillent aux urnes en étant certains que les acquis des quinze dernières années ne seront pas remis en question. Simple question de bon sens n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE INCLUSIF

Plus de trente partis de l'opposition signent un mémorandum

Ces partis se sont réunis le 19 mars à Brazzaville pour rendre public le document qui contient leurs exigences sur la vie politique du pays. Entre autres signataires : l'UPADS, l'UPRN, le PSDC, l'UDR-Mwinda, etc. Le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et pour l'alternance démocratique (FROCAD), tel est le sigle qui les unit.

D'emblée, ils ont appelé le pouvoir en place à convoquer un dialogue national inclusif. Dans ce document, cette nouvelle plateforme politique ressort les exigences contenues dans le mémorandum de l'opposition congolaise de 1997. Parmi leurs exigences figure « la bonne tenue de l'élection présidentielle de 2016. »

Pour y arriver, le FROCAD souligne quelques conditions à réunir. En premier, la convocation avant la fin du mois de mars d'un vrai dialogue politique national rassemblant toutes les forces vives de la nation pour discuter

des conditions d'organisation de ces élections.

Ces partis souhaitent aussi l'abrogation du cadre juridique organisant les élections encore en vigueur au Congo ; l'adoption d'une nouvelle loi électorale confiant toutes les opérations préélectorales, électorales et postélectorales à une commission nationale indépendante ; la mise en place d'un corps à partir d'un recensement administratif spécial devant déboucher sur des listes électorales fiables.

Pour les signataires de ce mémorandum, tout citoyen majeur à le droit d'accéder à une

procédure d'inscription à l'élection. La nouvelle loi électorale souhaitée doit imposer l'octroi d'une subvention de campagne équitable aux partis politiques légalement constitués.

Autres exigences : l'accès équitable aux médias, la libre circulation de tous les acteurs politiques sur toute l'étendue du territoire national. Enfin, on peut lire sur ce document, au titre des exigences toujours : le libre exercice de tous les partis politiques et des associations ; la libre expression des leaders politiques ; la neutralité de la force publique ; la liberté de la profession des journalistes ; la garantie de la sécurité des citoyens et la mise en place d'un organe indépendant chargé de gérer le contentieux électoral.

Jean-Jacques Koubemba

DIPLOMATIE

Le Congo concède des terrains à l'ambassade de Turquie à Brazzaville

La parcelle de terrain concédée équivaut à un demi hectare. Le décret présidentiel y relatif a été remis à l'ambassadeur turc, le 17 mars à Brazzaville, par le ministre des Affaires foncières et du Domaine Public, Pierre Mabiala.

« Monsieur le ministre m'a remis une copie du titre de propriété c'est-à-dire d'un décret nous attribuant un demi hectare de parcelle de terrain conformément à ce qui avait été décidé lors de la réunion du comité économique mixte en juin 2014, entre ces deux États », a indiqué Can Incesu, l'ambassadeur de la Turquie.

Afin de fortifier la coopération multilatérale entre le Congo et son pays, le diplomate turc a remis officiellement une invitation au ministre Pierre Mabiala pour assister très prochainement, en Turquie, à une réunion sur le renforcement des expériences des deux pays dans la domaine foncière. « Au cours de cette rencontre, ils vont avoir un échange de vue sur leur domaine de travail. Ils vont aussi mieux peaufiner le projet d'accord de coopération entre les deux pays encore en chantier », a-t-il ajouté.

Outre le demi-hectare de parcelle, la Turquie va encore bénéficier à Brazzaville d'un domaine terrestre pour la construction des logements. À son hôte, Pierre Mabiala a expliqué les réformes foncières qu'a engagées le Congo depuis 2004 et qui se poursuivent actuellement. « Le Congo et la Turquie développent des relations qui se consolident du jour au jour. Et, très prochainement nous allons approfondir cette coopération sur plusieurs questions liées aux domaines du foncier », a-t-il précisé.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoura
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AGRICULTURE

Promouvoir la micro irrigation pour une rentabilité assurée

L'Association EDDEN (Engagement pour le développement durable et l'environnement) préconise ce procédé cultural l'ayant permis de produire plus de 30 tonnes de légumes, fruits et plus de 600 planches de légumes feuilles.

Le représentant de cette association a démontré à travers quelques cas pratiques des exemples de rentabilité financière de l'amarante douce et de la tomate. Crepin Mpoue s'est exprimé le 18 mars à l'Institut français du Congo, autour d'une conférence débat, ayant pour thème « Rentabilité des cultures vivrières au Congo par irrigation goutte à goutte ».

Le conférencier a expliqué au public en face de lui que les cultures vivrières sont un moyen sûr de gagner de l'argent. Dans son illustration, il a relevé que le revenu mensuel de l'exploitant pour l'amarante s'élève à près de 300.000 FCFA, après avoir enlevé toutes les dépenses et le bénéfice que l'on tire de la vente de ces légumes. Avec la tomate par contre, le revenu est beaucoup plus élevé.

De tels résultats sont possibles avec la technique goutte à goutte, tirée de l'expérience des autres pays, notamment ceux des zones désertiques. Toujours selon le conférencier, la technique d'irrigation goutte à goutte augmente l'efficacité de l'utilisation de l'eau par une gestion localisée et rationnelle. Elle améliore la distribution d'eau et d'engrais ; réduit le travail manuel, l'évaporation, le ruissellement et la croissance des mauvaises herbes ; élimine le mouillage du feuillage et contribue à la réduction des champignons et d'autres maladies.

Aussi, l'orateur, évoquant les avantages de cette micro irrigation, a affirmé, qu'elle s'applique à tous les modes de culture ; facilite la pratique d'une agriculture intensive et limite la déforestation ; augmente les productivités agricoles de 200% à 400%, selon les cultures ; permet de lutter contre les pénuries alimentaires et favorise la création des richesses.

Les participants issus d'un public varié, élèves, étudiants, chercheurs, commerçants, maraîchers, experts et autres se sont dits satisfaits quant à la multitude d'informations mises à leur portée. Notons que l'ONG EDDEN, est située dans l'arrondissement 9 Djiri, au nord de Brazzaville. Depuis 2010, ses activités expérimentales sont jusqu'ici axées sur la production maraîchère et la protection de l'environnement. Sa production est basée exclusivement sur l'utilisation des intrants biologiques. Elle se dit hostile à l'emploi des engrais chimiques et des pesticides. L'irrigation goutte à goutte est le fruit d'un partenariat Congolo-israélienne.

Nancy France Loutoumba

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Bientôt l'électrification de l'Institut de formation professionnelle de Loudima

Le dépouillement des offres y relatives s'est déroulé le 18 mars au siège du ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, sous la direction de la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation aux Grands travaux, Jacqueline Lydia Mikolo. Entièrement financé par le budget de l'Etat, les travaux à réaliser pour ce projet portent entre autres, sur la construction d'une ligne électrique aérienne de 35 kV, d'environ 18 km, en zone rurale ; d'un poste Moyenne tension/Basse tension ; la réalisation des canalisations et du réseau de terre ; la fourniture et l'installation des équipements d'un poste de 35/0,4 kV avec deux transformateurs de 35/0,4 kV, ainsi que des cellules, armoires de distribution Basse tension complète.

En effet, cinq entreprises sont en lice pour s'adjuger la mise en oeuvre de ce projet. Il s'agit de : Metchelec, STEG-International, ENCO, CELEC et MS. Le coût global des travaux proposé par l'ensemble des sociétés soumissionnaires varie entre 1,7 milliard de FCFA et 3,7 milliards de FCFA. Et les délais d'exécution, de 9 à 12 mois.

À en croire la coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation à la Délégation générale aux Grands travaux et conformément à la réglementation en vigueur, les adjudicataires seront connus à l'issue de la session de la commission de passation des marchés publics qui se tiendra subséquemment.

Guillaume Ondzé

CHUTE DU PRIX DU BARIL

Le FMI apprécie positivement les dispositions prises par le Congo

En mission de service au Congo, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) s'est entretenue, le 18 mars, avec le ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Gilbert Ondongo.

Après s'être informée de la situation macroéconomique du Congo, fragilisée par la chute du prix du baril, le FMI a salué les dispositions déjà prises par le gouvernement congolais pour ajuster les dépenses publiques et faire face à cette récession.

Conduite par Dalia Hakura, la mission du FMI a voulu se faire une idée des progrès macroéconomiques et budgétaires réalisés par le Congo au titre de l'année 2014 ainsi que des perspectives pour l'année 2015.

Les entretiens avec le ministre Gilbert Ondongo qu'assistait le ministre délégué au plan, Léon Raphaël Mokoko, ont porté essentiellement sur l'exécution du budget et le fonctionnement global de l'État.

Dans les détails, la mission du FMI s'est renseignée sur l'état d'avancement du projet de la municipalisation accélérée. Ici, ces experts ont voulu surtout savoir comment le Congo s'y prend pour exécuter les nombreux chantiers en cours dans le pays. Au nombre de ceux-ci, le stade olympique de Kintélé devant abriter les Jeux africains en septembre prochain.

Un autre point d'intérêt, le niveau d'avancement du Programme national de développement (PND) 2012-2016. Plus précisément le

dispositif de suivi et d'évaluation de ce programme, les progrès constatés dans son application, les difficultés éprouvées et les mesures proposées pour en assurer l'amélioration.

Autres questions préoccupantes

La mission a interrogé le ministre d'État sur le projet d'augmentation des salaires des agents de l'État ainsi que sur le Programme Lisungi et bien d'autres questions économiques essentielles. Point par point, Gilbert Ondongo a éclairé les zones d'ombres, faisant savoir aux experts du FMI que nonobstant la conjoncture économique, le gouvernement s'active pour ajuster les dépenses publiques, en réduisant certaines d'entre elles dans certains cas.

« Pour soutenir les dépenses, nous avons décidé, par rapport aux instructions budgétaires, que 30% seulement devaient être disponibles pour les paiements. Si le ministère des Finances avait 100F à payer, à ce jour, nous sommes libres de ne payer que 30 F. Les 70% des crédits extraits au budget de l'État ont été gelés pour prévenir les équilibres macroéconomique », a expliqué Gilbert Ondongo aux experts. Et d'ajouter : « S'il y avait prévision des dépenses, nous n'avons effectué que de moitié, c'est-à-dire que si on avait prévu les dépenses de 400F, nous n'avons dépensé que 200F. Le reste des dépenses, nous serons obligés de les programmer l'année prochaine ».

L'augmentation des salaires reste un engagement

Répondant à la question sur l'augmentation de salaires des agents de l'État, le ministre des finances n'a pas tergiversé. Il a été plus direct et succinct à ce sujet.

Pour lui, en dépit de la conjoncture économique actuelle, le processus d'augmentation des salaires des agents de l'État se poursuivra. Car il s'agit d'un engagement que l'État avait pris avec les partenaires sociaux.

« Nous n'envisageons pas une seule minute, compte tenu de la situation actuelle, unilatéralement d'arrêter le processus d'augmentation de salaires. Le gouvernement a donné sa parole aux partenaires sociaux, il doit la respecter. S'il se révèle impossible, le gouvernement va convoquer les partenaires sociaux sur une même table pour exposer le problème afin qu'ensemble, nous trouvions une autre solution. Nous gardons les salaires intacts parce que nous voulons contribuer au pouvoir d'achat des ménages et à la croissance économique », a conclu Gilbert Ondongo.

De manière globale, la mission du FMI a dit sa satisfaction devant la situation macroéconomique du Congo. « Nous avons compris que le gouvernement a commencé à prendre des mesures qui s'imposent pour ajuster ses dépenses, en tenant compte du fait que le prix du baril de pétrole a beaucoup chuté », a conclu la cheffe de mission.

Firmin Oyé

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le Congo met le cap sur une industrie touristique organisée

Dans l'objectif de faire booster le développement des activités touristiques en République du Congo, le gouvernement réfléchit sur une stratégie nationale.

Le Congo est réputé terre d'accueil. Il possède des atouts climatiques et morphologiques, une économie prometteuse, un système hôtelier florissant, plusieurs sites naturels singuliers, etc. Le gouvernement et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), identifie ce potentiel comme source d'incitation pour l'élaboration d'un cadre référentiel, élément principal de la politique que souhaite le gouvernement dans le domaine du tourisme. Selon le Pnud, l'attrait touristique que peut exercer le Congo, constitue un atout majeur en cette époque où le nombre des touristes s'accroît massivement à travers le monde. Le secteur du tourisme devrait être capable de contribuer à 10% du Produit intérieur brut national. Aussi, il a été rangé parmi les secteurs de croissance devant

jouer un rôle déterminant dans le processus de diversification de l'économie congolaise.

Le ministère du Tourisme s'organise depuis 2014 autour d'un projet de stratégie nationale couplée d'un plan directeur de développement durable. Ainsi, une équipe a été mise en place pour l'élaboration de ces documents. Les membres de cette équipe ont été présentés le 19 mars à Brazzaville, au cours d'un atelier. S'adressant aux experts nationaux et étrangers commis à la tâche, le directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'environnement, Leonard Niere, a rappelé que ce projet marquait un tournant décisif dans le processus de développement du tourisme au Congo. Durant cette première phase de diagnostic, l'équipe du projet travaillera chacun dans son domaine de compétence pour à

terme trouver l'approche méthodologique la plus appropriée pour arriver à un résultat satisfaisant.

« (...) intégrez dans cette politique, l'accroissement rapide de la demande à laquelle pourrait être confronté le pays rapidement (...) ne pas ignorer que la nature et les souhaits de la clientèle évoluent (...) un volet non moins important, la mobilité en interne (...) », a orienté Mohamend Abchir, représentant résident adjoint du Pnud.

Notons que l'atelier de lancement des études de l'élaboration de la stratégie et du plan d'action sur le développement durable, intervient une semaine après la signature du plan de travail annuel 2015, entre le ministère du Tourisme et le Pnud. La cérémonie officielle de l'atelier a connu aussi la participation de l'administratrice du programme de coopération technique à l'Organisation mondiale du tourisme, Vanesa Satur.

N.F.L.



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste : N°005 / FPA90 / COG / 2015

Date limite de dépôt des dossiers : Jeudi 25 mars 2015

Titre du poste : Consultant(e) chargé(e) de la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo

Type de contrat/Grade : Consultant de la gamme supérieure selon la grille des Nations Unies au Congo

Durée : Deux (2) mois

Lieu d'affectation : Brazzaville

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 5e Programme de Coopération (2014-2018), le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo recrute un(e) Consultant(e) chargé(e) de réaliser « la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo ». Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée de deux (2) mois.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est un organisme de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du sida et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

I. DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision directe du responsable du Cluster Jeunes, Genre et Droits Humains, le/la Consultant(e) chargé(e) de réaliser « la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo », participe et contribue de façon substantielle à l'atteinte des objectifs définis dans le Programme-Pays UNFPA 2014-2018. Il/elle contribue à la promotion et à la réalisation des activités relevant du mandat de l'UNFPA. Pendant la période de la consultation, le/la Consultant(e) aura à accomplir les tâches suivantes :

- Procéder à une analyse de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les manuels et curricula scolaires (primaire et secondaire) au Congo ;
- Collecter les informations disponibles sur les actions menées en matière d'éducation à la sexualité.
- Analyser la mise en œuvre des programmes complets d'éducation à la sexualité, adaptés à l'âge pour les adolescent(e)s et les jeunes des deux sexes ;
- Faire le diagnostic des besoins en matériels didactiques indispensables au renforcement des capacités des intervenants dans la mise en œuvre des programmes d'éducation à la sexualité, adaptés à l'âge pour les adolescents et les jeunes des deux sexes ;
- Recueillir les avis des concepteurs de programmes scolaires (INRAP / Ministères concernés) sur les méthodologies et pédagogies à promouvoir dans le domaine d'éducation sexuelle en milieu scolaire ;
- Documenter les bonnes pratiques enregistrées au cours de cette revue de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo ;
- Elaborer un rapport de la revue réalisée, avec des recommandations nécessaires à la révision des curricula scolaires, ainsi que des propositions de stratégies de plaidoyer en vue de la mise en œuvre d'un programme complet d'éducation à la sexualité, adapté à l'âge pour les adolescents et les jeunes des deux sexes, dans les établissements primaires et secondaires ;

II. Livrable :

- Un rapport final de l'étude présentant :
 - Une analyse de la situation théorique et pratique selon le type d'établissements scolaires ;
 - Un état des outils pédagogiques existants ;
 - Une perception des concepteurs des programmes et élèves ;
 - Des recommandations.

III. QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme de niveau au moins Bac+5 (Master 2) en Sciences de l'Éducation, Sciences Sociales, Santé Publique, ou tout autre domaine similaire.
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) ans au moins dans le domaine de la recherche et/ou enquête sociales, etc.
- Avoir une expérience dans l'élaboration d'une méthodologie de recherche, la planification d'enquêtes de terrain, avec des capacités analytiques et des capacités rédactionnelles reconnues.
- Avoir la maîtrise du concept de « Programme complet d'éducation à la sexualité, adaptés à l'âge pour les adolescents et les jeunes des deux sexes ».
- Être en mesure de procéder à une analyse documentaire des curricula scolaires et autres documents de référence - nationaux et internationaux - sur l'éducation à la sexualité des adolescents et jeunes.
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel national.
- Avoir une bonne connaissance des acteurs intervenant dans les secteurs de : l'éducation à la sexualité des adolescent(e)s et jeunes, la prévention des grossesses précoces et non désirées, les IST/VIH/SIDA et les violences sexuelles, etc. en milieu scolaire.
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel.
- Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes des logiciels Pack-Office (Word, Excel, Power Point, Publisher).
- Avoir une maîtrise du français (oral et écrit), et une capacité de travailler avec des documents en langue anglaise.
- Avoir une bonne connaissance des langues nationales congolaises (lingala, kituba)

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Composition :
 - Demande non manuscrite spécifiant trois (3) personnes de référence ;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
 - Formulaire P11 « Notice personnelle des Nations Unies » dûment rempli (Obligatoire, à retirer au Siège UNFPA Congo à Brazzaville, ou télécharger sur le site web www.unfpa-congo.org) ;
 - Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus (Ne pas joindre les originaux) ;
- Lieu de dépôt :

Bureau de l'UNFPA à Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
BP 19012 - Téléphone : (+242) 05 521 67 00
Brazzaville - République du Congo

Vos dossiers de candidature seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de :
Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo
Avis de vacance de poste N°005 / FPA90 / COG / 2015
« Consultant(e) chargé(e) de la revue de la situation actuelle de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires en République du Congo »

• Date limite de candidature
Jeudi 25 Mars 2015 à 17 heures 30
(N.B : Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts de lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00)

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour l'interview seront contacté(e)s.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2015

Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Il n'est pas sorcier d'électrifier l'Afrique, qui sera le premier continent à produire de l'énergie renouvelable là où elle sera le moins cher à produire : solaire au Sahel, barrages hydroélectriques dans le bassin du Congo, géothermie dans la faille du Kenya, éolien sur les plateaux éthiopiens... »

Jean-Louis Borloo, ancien ministre français de l'Écologie, Jeune Afrique, 19 mars 2015

« Je ne veux voir l'islam ni comme un intouchable trésor, ni comme un tissu de naïvetés ou une religion de « bons sauvages ». »

Éric Coquerel Coordinateur politique du PG, conseiller régional d'Île-de-France, Humanité, 18 mars 2015

« Le meilleur investissement pour un pays, c'est la formation supérieure de la jeunesse. »

Théophile Obenga, historien et philosophe, (Congo-Brazzaville), DRTV, 18 mars 2015

« Ma conviction est forte : nous allons encourager les élites africaines à se démarquer des paradigmes de l'échec continu et inexorable de l'Afrique, qui dominent depuis 1960. »

Dr Cheikh Tidiane Gadio, président de l'Institut panafricain de stratégie (IPS), ancien ministre des Affaires étrangères du Sénégal (2000-2009), Le Magazine de l'Afrique, mars-avril 2015

« Faire de la politique requiert que l'on n'ait plus de liberté »

Safiatou Lopez/ Zongo, entrepreneur burkinabè, le Faso.net, 4 mars 2015

EDUCATION POUR TOUS:

Des violences de genre une préoccupation des gouvernements nationaux

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et l'initiative des Nations unies pour l'éducation des filles (UNGEI) ont recommandé aux gouvernements nationaux d'adopter des mécanismes de prévention des violences de genre en milieu scolaire dans leurs politiques et plans nationaux d'action.

Le document a été présenté devant la commission de la condition de la femme par le rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT), indique le communiqué de presse de l'Unesco.

En effet, selon l'Unesco et UNGEI les violences sur le genre, en milieu scolaire, empêchent des millions d'enfants dans le monde à réaliser pleinement leur potentiel scolaire. Les filles sont victimes du harcèlement verbal ou sexuel ; des violences verbales et sexuelles ; des châtimements corporels et des brimades.

Ces formes de violence sont, ont-elles indiqué, sources de plusieurs maux : l'absentéisme; les mauvais résultats ; le faible estime de soi ; la

dépression ; la grossesse et la contraction d'infections sexuelles transmissibles telles que le VIH ainsi que des conséquences néfastes pour l'apprentissage et le bien-être.

A cet effet, les gouvernements nationaux doivent améliorer la recherche et le suivi pour dresser un tableau complet de la prévalence de ces violences ; montrer également leurs impacts sur l'éducation des enfants ainsi que les facteurs de risques dans des pays.

Dans l'objectif du développement durable de l'après 2015, l'Unesco et UNGEI demandent aux gouvernements de reconnaître l'élimination des violences de genres en milieu scolaire

comme un élément essentiel de l'instauration de l'égalité dans l'éducation.

La mise en œuvre des programmes de lutte contre les violences, nécessite une collaboration locale et nationale entre les enseignants les professionnels de santé ; les services de police ; les communautés locales ; les chefs religieux et les organisations de la société civile.

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova a indiqué : « L'école doit être un refuge pour les jeunes notamment dans les pays marginalisés et touchés par un conflit. Il est capital que la communauté internationale travaille de concert pour améliorer la qualité de la recherche, afin de comprendre l'ampleur et l'envergure du phénomène, et d'élaborer des politiques visant à l'éliminer après 2015 ».

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Une visite guidée des écoliers au Mausolé Marien Ngouabi

La Dynamique rouge pour le soutien des idées du camarade Marien Ngouabi, que préside le député de Poto-Poto I, Jean De Dieu Kourissa, a visité, ce 18 mars à Brazzaville, en compagnie des écoliers, le mausolé Marien Ngouabi, en mémoire de la date de sa mort.

Plus d'une heure durant, la visite guidée a conduit les écoliers à s'informer et à observer les photos portraits de la vie civile et militaire de l'ancien président ; à visiter la vieille salle de conseil des ministres, le terrain de sport ; à voir les impacts de balles et à entendre de généreuses histoires liées à la personnalité de Marien Ngouabi.

Emotionné, l'un de ces enfants a eu des mots forts pour

exprimer ses sentiments. « On nous a montré la maison du président, sa tombe, sa maison et son bureau... On nous a même dit qu'il était très gentil », a déclaré l'écolière Sahara Mazarine, âgée de 10 ans, élève du cours élémentaire premier degré (CE I).

Par contre, une enseignante associée à cette visite a exploré la non dispensation des enseignements de la morale et des vieilles notions du Mouvement national des pionniers (MNP) à l'école primaire depuis 1992, année de l'arrivée du régime démocratique au Congo.

Et, le porte-parole de la Dynamique rouge pour le soutien des idées du camarade Marien Ngouabi, Gunz Barthélemy

Evongo, a pour sa part évoqué l'historiographie et les qualités de cet illustre ancien homme d'Etat. « Le peuple congolais et africain lui doit beaucoup. Trente-huit ans après, quand nous revenons ici, c'est une marque de reconnaissance et d'engagement pour la continuation de ses idées. Par cette visite nous avons voulu accrocher les jeunes. Il fut un vaillant, un intrépide, un unificateur et humaniste », a-t-il déclaré.

Il y a cinq années de suite que la Dynamique rouge pour le soutien des idées du camarade Marien Ngouabi fait un geste symbolique, à la date du 18 mars, pour se souvenir de l'illustre disparu.

Fortuné Ibara

PARCELLE À VENDRE

Demi-parcelle à vendre à Ouenzé avec une maison R+1 inachevée.

Tél: 06 808 38 56

Tél: 06 936 56 16

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez- nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

7 au 9 avril 2015

Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques

5 jours

13 au 17 avril 2015

Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs

4 jours

20 au 24 avril 2015

La réglementation nationale et internationale des transports

4 jours

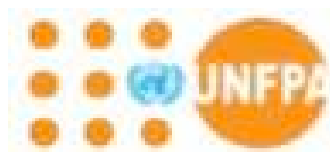
28 au 30 avril 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste : N°004/FPA90/COG/2015

Date limite de dépôt des dossiers : 25 Mars 2015 à 17h30

Titre du poste et nombre : Deux (2) Consultant, Chargé (é)s de l'étude pour la mise en place du corps de jeunes volontaires en République du Congo.

Grade et type de contrat : SSA de Niveau III

Durée : 6 semaines calendaires (30 jours ouvrables)

Lieu d'affectation : Brazzaville

Organisation : UNFPA Congo

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) appuie les efforts de la République du Congo en matière de population et développement, santé de la reproduction, VIH/SIDA et genre depuis 1971. Le Congo et l'UNFPA mettent en œuvre leur 5ème Programme de coopération 2014-2018 dont l'un des objectifs est de contribuer de façon significative à la réduction de la mortalité maternelle et du taux de séroprévalence en milieu jeune et, à l'amélioration du statut de la jeune fille. Pour assurer la mise en œuvre et la promotion des interventions du Fonds des Nations Unies pour la population au Congo, l'UNFPA recrute un consultant Programme pour sa Représentation de Brazzaville. Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée de 1 mois.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femme, homme et enfant.

L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que chacun soit protégé du VIH/SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

I - Justification

L'idée de la mise en place du Corps de Jeunes Volontaires du Congo se justifie par :

- la nécessité de construire l'avenir autour d'une citoyenneté active. Le volontariat ne saurait être une simple solution permettant l'adéquation entre un besoin et une offre de compétence. Enjeu également autour de l'unité nationale, la mise en place d'un tel corps doit être l'expression d'une vision d'un Etat pour sa jeunesse ;
- l'insuffisance de ressources humaines compétentes au sein des groupes de base se traduisant par une faible capacité d'auto développement au niveau communautaire et de promotion des initiatives majeures en matière de développement durable,
- l'existence d'une masse de compétences disposées à se mobiliser par le volontariat (dont une partie minimale est utilisée par quelques organisations de la société civile),
- l'augmentation sans cesse croissante du nombre de jeunes diplômés en situation de chômage et de jeunes retraités démunis. Ces jeunes diplômés sont aussi confrontés, dans la recherche d'un premier emploi, au paradoxe du manque d'expériences professionnelles avant l'emploi

L'objectif visé est de mettre en place un mécanisme de mobilisation et de valorisation des ressources humaines locales à travers le Corps de Jeunes Volontaires du Congo.

II - Objectifs assignés à l'étude

L'objectif général de l'étude est de contribuer à la création du Corps de Jeunes Volontaires du Congo ainsi qu'à la définition des conditions nécessaires à sa mise en œuvre.

Il s'agit ainsi :

- d'apprécier l'existence des conditions favorables à la création et à la mise en œuvre efficace d'un Programme National de Volontariat pour la lutte contre la pauvreté en République du Congo. L'étude doit proposer un cadre institutionnel de promotion du volontariat national pour permettre à tous les jeunes citoyens congolais de s'engager volontairement pour la mise en œuvre des chantiers de développement du pays et contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- mettre en évidence les possibilités de partenariat et d'action conjointe ou parallèle avec d'autres partenaires au développement, engagés dans des activités de promotion

de volontariat, d'appui à la société civile et de promotion de l'emploi.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

Sur la base des études déjà menées dans le pays, il s'agit :

- d'analyser le tissu associatif et de la société civile en République du Congo, notamment en termes de leurs capacités organisationnelles et capacités de suivi des affectations des volontaires à travers le Programme de Volontariat de Jeunes du Congo. Cette analyse de la situation doit permettre de mettre en lumière la typologie des associations et organisations de volontaires ainsi que leurs rôles et responsabilités. L'étude doit également prendre en compte les modèles traditionnels de volontariat dans le pays ;
- d'identifier les besoins et les compétences des services publics centraux et décentralisés en ressources humaines « volontaires » pour leurs activités de lutte contre la pauvreté ;
- de mener une réflexion sur le cadre législatif du volontariat ;
- de proposer un mécanisme de coordination parmi les organisations de la société civile et autres organisations de développement et les services étatiques ;
- de proposer des textes de base concernant la structure et l'organisation interne du Programme de Volontariat ;
- d'évaluer les possibilités de durabilité en termes organisationnels et financiers dudit Programme ;
- d'apprécier les rôles, les responsabilités des acteurs et des partenaires dans le processus de la mise en place du corps des volontaires Congolais, ainsi que du modèle et du contenu d'engagement des parties,
- d'apprécier l'environnement socio-économique, politique et culturel du volontariat au Congo ;
- d'analyser les contraintes et les difficultés qui pourraient entraver le processus de mise en œuvre du volontariat comme une alternative crédible de renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile au Congo et des populations.

III - Méthodologie

La méthode utilisée pour la conduite de l'étude est la suivante :

- analyse documentaire des documents du Système des Nations Unies, de France Volontaires, des différents ministères techniques, comptes rendus de conférences et études rassemblés par le Programme des Volontaires des Nations Unies au Congo, France Volontaires, les initiatives de volontariat des autres agences du Système des Nations Unies, dont l'UNFPA, les organismes bilatéraux et multilatéraux et certaines organisations de la société civile congolaise ;
 - recherche d'éléments d'information complémentaires, notamment auprès du Ministère du Travail, du Ministère de la Jeunesse, du Ministère de Commerce, du Ministère des Petites et Moyennes entreprises, du Ministère du Plan, du Ministère des Finances et du Budget... ;
 - Enquête de terrain de 15 jours, à raison de 2 à 7 entretiens par jour, à la rencontre des organisations de la société civile, de services déconcentrés de l'Etat sur l'ensemble du territoire, de communes rurales et urbaines, et de comités villageois et inter-villageois, des partenaires au développement.
- L'enquête de terrain concerne la majeure partie des Sgrandes villes du pays : Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Impfondo, Dolisie, Nkayi, Owando, Oyo, Ewo, Sibiti, Djambala, Gamboma, Kinkala, Mossendjo, etc.

En pratique, les attentes sont :

- Interview des Volontaires des Nations Unies (VNU) nationaux et internationaux, des Volontaires Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES-France Volontaires) et autres en poste sur le terrain à travers le pays ;
- Briefing au lancement de l'étude et un débriefing en fin d'étude, avec les principaux partenaires du dispositif envisagé (l'UNFPA, le Programme des Volontaires des NU, France Volontaires, Ministères Jeunesse, Economie, de l'Emploi, certains acteurs de la société civile) ;
- Analyse des données rassemblées au cours de l'enquête terrain, et réflexion sur les recommandations à formuler ;
- Rédaction du Rapport de l'étude et du Document de Projet ;
- Proposition des textes de lois et textes réglementaires ;
- Préparation et animation de l'atelier de validation qui doit permettre de présenter aux partenaires et principaux

acteurs rencontrés les conclusions de l'étude et les drafts des textes législatifs et réglementaires. Ceci pour valider, préciser, et prioriser les orientations proposées ;

IV - Durée de la consultation :

Cette étude est menée par deux consultants nationaux en collaboration avec les experts et des personnes ressources de la société civile, des corps de volontaires internationaux, des ministères techniques et des agences de coopération et du Système des Nations Unies. L'équipe sera assistée par un consultant international afin de cerner les aspects transversaux, la préparation des documents de base et l'organisation de l'atelier de validation.

La consultation et la réalisation de l'ensemble des activités connexes se dérouleront sur un mois. La préparation, l'animation et la rédaction du rapport de l'atelier se dérouleront sur la même période. La durée est de 30 jours ouvrables par une équipe pluridisciplinaire de 2 consultants nationaux, assisté d'un consultant international. Une séance de travail sera organisée avec les consultants pour apprécier la compréhension et le contenu des Termes de Références, ainsi que la feuille de route pour la réalisation du mandat et dans les délais impartis y compris l'atelier national de validation.

V - Qualifications requises :

- être titulaires d'un diplôme supérieur en sciences sociales, sciences économiques, droit ;
- disposer d'une expérience en matière de formation et de travail, de volontariat avec les organisations de la société civile et d'au moins 5 ans d'expérience ;
- posséder une large expérience dans les domaines des ONG et associations en général et du volontariat en particulier ;
- avoir de bonnes connaissances des mécanismes de mise en œuvre des projets et programmes d'activités à base communautaire ;
- avoir une grande expérience personnelle sur le développement à la base, le développement participatif et le mode opératoire des volontaires, notamment des ONG et associations ;
- avoir de bonnes connaissances sur l'évolution de la société civile en général et du volontariat en particulier en matière d'appréciation des initiatives, des opportunités et des possibilités.

VI - Dossier de candidature

- Composition :
- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et/ou formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande par ou retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

VII - Lieu de dépôt des soumissions

Bureau de l'UNFPA à Brazzaville, rue Crampel (en face de la BDEAC).
Vos dossiers de soumission seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de :

Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo
Candidature N°004/FPA90/COG/2015 « Corps de volontaires »
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
BP 19012 - Téléphone : (+242) 05 521 67 00
Brazzaville - République du Congo

VIII - Date limite de dépôt des soumissions

Mardi 25 mars 2015 à 17heures 30

(N.B : Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts de lundi à Jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00).
Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.
Brazzaville, le 11 Mars 2015

Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

TERRORISME

Matteo Renzi : « La question libyenne ne se réduit pas à la seule immigration vers l'Italie »

Le premier ministre italien fait part d'une identité de vues sur ce dossier avec des dirigeants africains, dont le président Denis Sassou N'Gouesso.

Les autorités italiennes presentent l'Europe et l'Occident à ne pas s'engager dans de faux sentiers pour la crise en Libye. Ce qui se déroule dans ce pays des bords de la Méditerranée ne doit pas se résumer en une simple question de désordres et de chaos : la Libye conditionne la stabilité du pourtour méditerranéen, la paix et la stabilité de l'Europe. Cela demande que tous concourent à la recherche d'une solution de paix, une solution politique, pour endiguer les soubresauts causés dans ce pays par l'effondrement du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

« Ou bien la communauté internationale mettra sur sa propre table de travail la question de l'extrémisme, même celui qui a trait à l'Afrique, en partant de la Méditerranée ou alors son regard sera celui d'un myope ». C'est ce qu'a soutenu le premier ministre Matteo Renzi mardi dans une intervention au Sénat à Rome, au moment où le Conseil de l'Europe entend siéger ces 19 et 20 mars sur la question du terrorisme. M. Renzi indique que sa vision se nourrit des observations de personnalités du monde et africaines de premier rang, dont le président Denis Sassou N'Gouesso.

« J'ai rencontré le président du Congo-Brazzaville et diverses délégations africaines. Avec les ministres (Paolo) Gentiloni

(des Affaires étrangères, Ndlr) et (Roberta) Pinotti (de la défense, Ndlr) ; les services secrets et tous les services, nous suivons ce qui arrive en Afrique, mais le continent ne reçoit qu'une attention peu soutenue dans le contexte des débats internationaux. Nous, nous devons récupérer un rôle de pont en Méditerranée », a dit M. Matteo Renzi. Le 26 février dernier, il a eu des entretiens jugés profonds et utiles avec le président Denis Sassou N'Gouesso, alors en visite de travail à Rome.

Pour le premier ministre italien, il y a un peu de légèreté à penser que les prises de position et l'activisme diplomatique que l'Italie développe autour du dossier libyen sont un simple « appel au secours pour l'immigration que nous affrontons seuls ». « Le penser serait réducteur. Nous appelons à la centralité politique en Méditerranée pour chercher une solution. Nous avons sorti la Libye du dernier poste dans la pile des dossiers prioritaires parce que ce dossier ne concerne pas seulement l'immigration ni l'Italie, même si cette question est sensible pour notre électoral. L'émergence des milices de l'ISIS (Etat islamique) est préoccupante parce que pouvant influencer sur l'augmentation des phénomènes de délinquance et de terrorisme », a soutenu M. Renzi.

L.Mp.

CONFÉRENCE-DÉBAT

Échanges entre des experts de la Cémac et des étudiants en droit

La paix, la sécurité et l'intégration sous-régionale étaient au centre d'un débat public, le jeudi 19 mars, à la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi à Brazzaville. Cette activité s'inscrit dans le cadre des célébrations de la journée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CÉMAC), célébrée le 16 mars de chaque année.

Plusieurs centaines d'étudiants, notamment ceux de la Faculté de droit, des enseignants, ainsi que des cadres des organes de la CEMAC, ont participé à cette activité qui a eu pour thème : « paix, sécurité et intégration en Afrique centrale ». Une thématique qui vise à sensibiliser l'ensemble de la communauté sous-régionale à la problématique de paix et de sécurité, ainsi que la libre circulation des biens et des personnes.

« Cette salle est à votre entière disposition pour perpétuer de pareille rencontre. Dans ce sens, nous sommes en parfaite harmonie avec les organisations cadres de la CEMAC », a indiqué aux participants le doyen de la faculté de droit, le professeur Godefroy Moyen, avant d'inviter la communauté universitaire présente à s'accommoder au programme associé au nouveau système Licence-master-doctorat

(LMD). Au cours du débat, les participants ont évoqué la difficile intégration au sein de la zone CEMAC qui, selon eux, tarde à se concrétiser. Ils ont par ailleurs, dénoncé la réticence de certains Etats membres de l'organisation à ouvrir leurs frontières, en vue de favoriser la libre circulation. « Je puis vous dire que l'espace CEMAC est l'un des espaces le mieux intégré. Nous avons commencé l'intégration par la monnaie commune avant de viser d'autres volets unitaires », a répliqué Michel Niama, un des intervenants.

Selon le professeur Godefroy Moyen, le facteur sécuritaire peut justifier cette réticence : « l'Afrique centrale est à la croisée de chemin, et la question d'intégration reste un grand défi. La descente vers le sud de la secte islamique Boko Haram inquiète tous les États de la communauté. Ce qui explique la

réticence de certains pays membres à ouvrir leurs frontières ».

La vision de la communauté sous-régionale, souligne Michel Niama, n'est pas seulement axée sur le volet libre circulation, puisque dans certains domaines d'intégration, des avancées significatives sont notées. « Au plan économique, l'espace CEMAC a fait un grand pas : Les barrières fiscal-douanières sont levées », a-t-il signalé. Et d'ajouter : « Nous évoluons progressivement vers un marché commun véritable, bien que certains Etats traînent encore le pas. Le Gabon et la Guinée Equatoriale ne représentent que 10% de la population communautaire, c'est dire que nous sommes un espace intégré à 90%. »

Hormis la problématique de la libre circulation au sein de l'espace CEMAC, les participants ont exprimé des avis au sujet de l'avenir de la zone, lesquels sont liés entre autres, à la monnaie commune, le Franc CFA, au marché commun.

Fiacre Kombo

IN MEMORIAM

20 mars 1989 - 20 mars 2015

Voici 26 ans que notre regrettée mère Laurence Masseke Longangue a été rappelée à Dieu.

Les enfants Balimba, Tatiana Fourvelle prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Une messe d'action de grâces sera dite le 21 mars 2015 à 6h 00 en la basilique Sainte-Anne de Brazzaville et à 17h 30 mn à notre Dame du Rosaire à Saint-Ouen (Paris).

REMERCIEMENTS

Alain Anicet Mbossa remercie parents, amis et connaissances, les ressortissants de Mapemé, la grande famille Evolution et amis Brasco, pour leur assistance multiforme lors du décès de son épouse Maurice Alida Ngakosso Mbouala survenue le 24 janvier 2015 au CHU de Brazzaville.

À cet effet, une messe d'action de grâce aura lieu ce samedi 21 mars à 6h en Eglise Saint Jean Baptiste de Talangai.

AVIS DE PERTE

M. NEHME Abou - Al Hassan de nationalité libanaise, demande à toute personne qui aurait ramassé son passeport qu'il a perdu depuis plusieurs jours de le lui déposer au bureau des Dépêches de Brazzaville, situé sur l'avenue Germain Bicoumat, Immeuble les Palmiers à côté de la radio Pointe - Noire ou le contacter à ce numéro : 06 629 51 11.

Délégation en République du Congo
R9 - Unité de gestion du projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement des consultants nationaux pour mener divers travaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la réponse nationale au VIH auprès des personnes à risque en République du Congo ».

La Croix-Rouge Française, à travers l'unité de gestion du projet R9, recherche des consultants nationaux pour la mise en œuvre des services cités dans le tableau ci-dessous au titre de la subvention COG-911-G05-H accordée par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir ces services.

N°	NATURES DES SERVICES	Nombre de consultant recherché
01	Elaboration et validation du guide d'éducation pour la prévention en milieu des professionnels de sexe(PS)	1
02	Elaboration et validation des modules de formation du guide d'éducation pour la prévention en milieu des professionnels de sexe(PS)	1
03	Formation des formateurs nationaux sur la prévention et la prise en charge globale des PS	1

Les termes de référence sont à retirer auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr à partir du 20 mars 2015.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une offre méthodologique et un chronogramme de conduite de la consultation ;
- Une offre financière

Adresse de soumission
Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermés au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention :

1-«avis de recrutement d'un consultant national pour

l'élaboration et la validation du guide d'éducation pour la prévention en milieu PS) ;

2-« Avis de recrutement d'un consultant national pour l'élaboration et la validation des modules de formation du guide d'éducation pour la prévention en milieu PS » ;

3-« Avis de recrutement d'un consultant national pour former les formateurs nationaux sur la prévention et la prise en charge globale des PS », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

• respugp-congo.frc@croix-rouge.fr

• hod-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 27 mars 2015 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 19 mars 2015

Jérémy SIBEONI
Chef de délégation



DÉCLARATION DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Réunis en assemblée générale le 17 mars 2015 au Palais des Congrès à Brazzaville, sous la direction du président par intérim de la majorité présidentielle, Monsieur Pierre Ngolo, les Partis politiques et Associations membres de la majorité présidentielle ont débattu de la tenue d'un dialogue national, relatif aux institutions et à la gouvernance électorale.

Au cours de leurs échanges, les participants ont unanimement reconnu la nécessité d'un dialogue républicain en vue d'obtenir un large consensus sur ces questions d'importance vitale pour le pays.

En conséquence, les participants :

-Exhortent la classe politique et les Forces vives de la Nation à préserver le climat de paix et de stabilité dont jouissent si heureusement les populations ;

-Suggèrent que toutes les dispositions soient prises de manière consensuelle pour créer une dynamique de dialogue ;

-Réitèrent leur confiance au Président de la République son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso.

Fait à Brazzaville, le 17 mars 2015

Les Participants

DESCENTE PARLEMENTAIRE DU COLLECTIF DES SÉNATEURS DE LA SANGHA

Le Collectif des Sénateurs du Département de la Sangha conduit par le Vénérable Dominique Aloka, deuxième questeur du Sénat a séjourné du 13 février au 14 mars 2015 dans la commune de Ouessou, chef lieu du département de la Sangha dans le cadre de la descente parlementaire. Pendant ce séjour, les vénérables Sénateurs ont marqué leur participation aux sessions budgétaires des Conseils Départemental de la Sangha et Municipal de Ouessou, sessions au cours desquelles ils ont rendu compte des conclusions de la 37^e session ordinaire et de la 28^e session extraordinaire de l'année écoulée à leurs mandants. Concernant le suivi de l'action gouvernementale, ils ont visité les différents chantiers en cours d'exécution retenus pour la municipalisation accélérée du Département de la Sangha cette année.

Le Collectif a aussi assisté à la célébration de la journée internationale de la femme le 08 mars 2015 à Ouessou (place rouge) patronnée par l'épouse du Chef de l'État Madame Antoinette Sassou



N'Gusso, marraine de la municipalisation accélérée du département de la Sangha. Cette cérémonie a connu la participation des femmes venues des cinq districts (Mokeko, Pikounda, Sémbé, Ngbala et Souanké), de la commune de

Ouessou, des femmes maires des communautés urbaines et des autres départements du Congo. Dans le cadre des rencontres citoyennes, les sénateurs ont rencontré successivement les notables, les sages et les communautés présentes à Ouessou. Les

rencontres ont eu pour toile de fond la consolidation de la paix et des préparatifs du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Cyrille GONE EDOH
Attaché politique



Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, le MIKHAEL'S HOTEL recherche pour son siège social à Brazzaville, des candidat(e)s dans les domaines suivants, et répondant aux exigences ci-après :
Postes proposés : Réceptionnistes, Agents de Service Client, Chauffeurs.
Type de contrats : CDD, Stage.

OFFRES D'EMPLOI

Formation : CAP, BEP, BTS ou autre diplôme équivalent en Hôtellerie.
Expérience : Expérience significative en Accueil, Protocole, Vente.
Qualités : Bon contact humain, bonne présentation, parfaite aisance communicationnelle, gestion du stress, flexibilité aux horaires et planning de travail.

Langue étrangère : Anglais ou autres
Dossier : CV + Lettre de motivation + Références.
-à déposer à la Réception de l'Hôtel, 67 Av. Nelson Mandela, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.
-ou à envoyer par email à l'adresse : Administration@mikhaelshotel.com
Contact pour plus d'infos :
TEL : (+242) 05 366 66 16

COMMUNIQUE DE PRESSE

Demande des autorités nigérianes pour un entretien téléphonique entre SM le Roi et le président nigérian: Le Souverain n'a pas jugé opportun d'accéder à cette demande (MAEC)

Rabat, 06 mars 2015 (MAP) - Suite à une demande des autorités nigérianes pour un entretien téléphonique entre SM le Roi Mohammed VI et le président nigérian, le Souverain n'a pas jugé opportun d'accéder à cette demande, du fait que la démarche est liée à des échéances électorales importantes dans ce pays, indique vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, dont voici le texte intégral

«Les autorités nigérianes, à travers la Présidence de la République, ont introduit une demande pour un entretien téléphonique entre le Président de ce pays et Sa Majesté le Roi -Que Dieu L'assiste- et l'envoi d'un émissaire au Maroc.

Sa Majesté le Roi n'a pas jugé opportun d'accéder à cette demande du fait que la démarche est liée à des échéances électorales importantes dans ce pays et pourrait faire croire à un rapprochement entre le Maroc et le Nigéria, et en raison des positions de ce pays à l'égard de causes nationales et arabo-musulmanes sacrées.

La demande des autorités nigérianes s'apparente plus à un acte de récupération de l'électorat musulman de ce pays qu'à une démarche diplomatique normale». (MAP) RM-AZ MAP 061312 GMT mar 2015.

TUNIS

Un attentat terroriste fait plusieurs morts

L'attaque terroriste a eu lieu, le 18 mars, dans la capitale tunisienne à proximité de l'enceinte de l'Assemblée nationale. Le bilan provisoire fait état de dix-neuf morts dont dix-sept touristes et plus de trente-huit blessés, d'après des sources officielles citées par l'AFP.

Plusieurs touristes français, italiens, anglais, japonais, sud-africains qui se trouvaient près du musée national du Bardo, dans les environs de l'Assemblée nationale, font partie des victimes, rapporte la même source. L'identité des auteurs de l'attentat n'est pas encore connue. « Les assaillants vêtus d'uniformes militaires avaient ouvert le feu sur les touristes alors que ces derniers descendaient de leur bus puis les avaient pourchassés à l'intérieur », a expliqué le Premier ministre tunisien, Habib Essid. Il a, par ailleurs, appelé tous les Tunisiens « à l'union et à soutenir les forces de police dans la lutte contre le terrorisme. » Enfin, le chef du gouvernement a dénoncé une opération « lâche » qui « vise, selon lui, en premier lieu l'économie tunisienne ».

D'après les médias locaux, trois individus armés ont fait irruption dans le musée, tout près de l'assemblée des représentants du peuple. Les assaillants ont tiré sur des agents de sécurité « en essayant probablement de s'introduire à l'Assemblée du côté du musée ». Ils se sont ensuite attaqués à un groupe de touristes de différentes nationalités dont des Français, qui descendaient d'un bus, selon toujours des sources locales.

Plusieurs voix se sont élevées pour condamner cet attentat. La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a condamné avec « la plus grande fermeté l'attentat de ce mercredi 18 mars. » « Cette attaque, à proximité du Parlement, est une nouvelle tentative pour les terroristes de déstabiliser les institutions démocratiques tunisiennes et de semer la terreur à travers le monde », a déclaré Michaëlle Jean.

Le président français, François Hollande, a également dénoncé l'attentat et appelé la communauté internationale à lutter davantage contre le phénomène. « J'ai immédiatement appelé le président tunisien pour lui exprimer notre solidarité et notre soutien dans cette épreuve. Chaque fois qu'un crime terroriste est commis où que ce soit, nous sommes tous concernés », a martelé François Hollande.

Fiacre Kombo

Délégation en République du Congo
R9 - Unité de gestion du projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant national pour former des formateurs à l'utilisation du guide d'éducation pour la prévention en milieu des hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (HSH).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la réponse nationale au VIH auprès des personnes à risque en République du Congo ».

La Croix-Rouge Française, à travers l'Unité de Gestion du Projet R9, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus au titre de la subvention COG-911-G05-H accordée par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir ces services.

Les termes de référence sont à retirer auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr à partir du 20 mars 2015.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une offre méthodologique et un chronogramme de conduite de la consultation ;
- Une offre financière.

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention

« Avis de recrutement d'un consultant national pour former des formateurs à l'utilisation du guide d'éducation pour la prévention en milieu HSH. », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 27 mars 2015 à 16 h00.

Fait à Brazzaville le 19 mars 2015

Jérémie SIBEONI
Chef de délégation

Délégation en République du Congo
R9 - Unité de gestion du projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant national pour former des formateurs sur la prévention et la prise en charge globale des hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (HSH) à Brazzaville.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la réponse nationale au VIH auprès des personnes à risque en République du Congo ».

La Croix-Rouge Française, à travers l'Unité de Gestion du Projet R9, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus au titre de la subvention COG-911-G05-H accordée par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir ces services.

Les termes de référence sont à retirer auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr à partir du 20 mars 2015.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une offre méthodologique et un chronogramme de conduite de la consultation ;
- Une offre financière.

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermé au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention « avis de recrutement d'un consultant national pour former des formateurs sur la prévention et la prise en charge globale des hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (HSH) », ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 27 mars 2015 à 16 h00.

Fait à Brazzaville le 19 mars 2015

Jérémie SIBEONI
Chef de délégation

CONGOLAISES ET CONGOLAIS !

**BIENTÔT UNE NOUVELLE
ASSOCIATION POLITIQUE
AU CONGO**

**« INITIATIVE POPULAIRE POUR LE
REFERENDUM CONSTITUTIONNEL »
(IPRC)**

**RÉSERVEZ UN ACCUEIL MILITANT
À CET ESPACE QUI EST OUVERT
À TOUS LES DÉMOCRATES**

MERCI

THÉÂTRE

Le public découvre « Délices mortelles » au CFRAD

Ce spectacle de théâtre a eu lieu au CFRAD récemment. Dans la salle, la présence remarquée d'Ana Elisa Susana Afonso, représentante de l'UNESCO au Congo et de Stéphanie Sullivan, ambassadrice des États-Unis d'Amérique. Parmi le public, des coordonnateurs de la lutte contre le VIH/SIDA dans différents ministères, des étudiants, lycéens et des amoureux du 6ème art.

Avant que ne commence le spectacle, Éric Aimé Kouizoulou, auteur et metteur en scène de la pièce, est monté au podium pour planter le décor et permettre au public de comprendre la genèse de cette pièce et la problématique qu'elle met en exergue. « Délices mortelles » est une pièce d'environ deux heures, jouée

par des non-professionnels du théâtre. Mais cela n'a pas, loin s'en faut, constitué un handicap. D'ailleurs, selon les termes de l'accord entre l'UNESCO et Action Perfect'Art (APA), il était précisé que les acteurs devaient être des étudiants et/ou des lycéens. Pour APA, c'est un challenge qu'il fallait donc relever pour satisfaire aux exi-

gences de l'Unesco, organisation pourvoyeuse des subsides ayant rendu possible la réalisation de cette activité dans laquelle l'art dramatique s'est mis au service de la lutte contre le VIH/SIDA.

Contours thématiques de la pièce

Cette pièce aborde tous les aspects thématiques liés à la lutte contre le VIH/Sida. De l'exhortation au dépistage volontaire à la non stigmatisation des personnes vivant avec le VIH, en passant par le marketing social du préservatif et la lutte contre les superstitions, tout y

est abordé, tantôt de façon comique, tantôt de manière dramatique. Il y est, par ailleurs, souligné le rôle que doit jouer la femme dans la lutte contre le VIH/SIDA. Celle-ci, Lucie, défend bien l'étiquette de combattante pour l'émancipation humaine. Elle est un des personnages de la pièce qui, avec détermination, réussit à persuader Michel (principal personnage de la pièce) à se faire dépister. Ce dernier l'assume avec un zeste de sublimité. En ce mois de mars, mois de la femme, ce rôle revêt une importance capitale.

En outre, le thème du combat contre les superstitions (croyance à la sorcellerie pouvant donner le Sida) trouve vraiment sa place dans cette œuvre. Dans un village planétaire caractérisé par d'importantes révolutions technologiques induisant de grandes communications multiformes, les croyances irrationnelles ont pourtant la peau dure. Pourtant, y demeurent encore de sérieuses pesanteurs culturelles auxquelles est confrontée la lutte contre le Sida car nombre de Congolais pensent que les sorciers sont capables de donner le Sida. Bref, cette pièce qui est en passe d'être éditée

en France, n'est pas seulement une œuvre littéraire. C'est aussi une réflexion philosophique (cf. le vif débat entre les deux principaux personnages de la pièce) et une interrogation anthropologique ou ethnologique. Dans son mot conclusif de l'activité, la Représentante de l'Unesco au Congo, après avoir félicité ces jeunes acteurs, n'a du reste pas manqué de le souligner. En ayant appuyé la réalisation de cette activité, l'Unesco a incontestablement apporté de la valeur ajoutée à son action dans le combat contre le VIH/SIDA, notamment par les leviers éducatifs, informationnels et culturels, aux côtés des structures nationales comme le SEP/CNLS et le PNLS et des organismes internationaux tels que l'ONUSIDA et le FNUAP. Pour ces jeunes acteurs, étudiants et lycéens, qui ont aimé le texte, cette activité aura été, au bout du compte, un moment important d'acquisition ou de ré-acquisition des outils théoriques de la lutte contre le VIH/SIDA, et une école de prise de parole devant le public. Et pour le public, probablement, un temps de remise en question, car le théâtre est aussi un miroir social.

Jocelyn Francis Wabout



La représentante de l'Unesco félicitant les jeunes acteurs après le spectacle

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

LA REPRESENTATION DE L'AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR EN REPUBLIQUE DU CONGO

1. Objet

le présent Appel d'Offres constitué en lots, a pour objet la réalisation des prestations relatives à :

N°	DÉSIGNATION	DATE DE DÉPÔT DES OFFRES
1	-REHABILITATION VOIE D'ACCES URGENCE POUR INTERVENTION SLI ET DE L'AIRE DE RAVITAILLEMENT DU DREEM DE L'ASECNA A BRAZZAVILLE..	20 avril à 12h
2	-REHABILITATION VOIE D'ACCES SIIET DISPOSITIF DE RAVITAILLEMENT DU DREEM DE L'ASECNA A POINTE-NOIRE.	20 avril à 12h
3	PRESTATION D'ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION INDIVIDUELLE DES BATIMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DE BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE ET OLLOMBO. Lot 1: BRAZZAVILLE; Lot 2: POINTE-NOIRE; Lot 3: OLLOMBO	27 avril à 12h
4	-REHABILITATION DES LOGEMENTS D'ASTREINTE DE L'ASECNA A BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE ET OUESSO. lot 1: BRAZZAVILLE; lot 2: POINTE-NOIRE; lot 3: OUESSO	23 avril à 12h

le concurrent pourra soumissionner à un ou pour plusieurs lots. Les marchés peuvent être attribués à un ou différents prestataires.

Les prestations sont financées sur fonds propre du budget d'investissement Exercice 2014 De la Représentation de l'ASECNA au Congo.

2. Consultation et retrait du dossier d'Appel d'Offres

le dossier d'appel d'offres (DAO) en français peut être consulté ou retiré à partir du Jeudi 19 mars 2015 auprès des activités Maintenance des Infrastructures de Génie Civil de la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo, sise à l'aéroport MAYA- < 10_, MAYA, BP 218 Brazzaville.

3. Dépôt des Offres

Les offres établies en langue française et en Trois (03) exemplaires (support papier, un (01) originalet une (01) copie) et un (01) copie support numérique (clé USB) seront déposées sous plis scellés au secrétariat de

Monsieur le Représentant de l'ASECNA sis à l'aéroport International MAYA-MAYA, BP 218 Brazzaville, Congo au plus tard à la date et à l'heure fixées dans le tableau ci-dessus au regard de chaque lot.

4. Ouverture des offres

L'ouverture des offres déposées en vue du présent appel d'offres aura lieu à la date limite fixée pour chaque lot à 13 heures, heure locale, dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA au Congo, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leur représentant (un par entreprise).

S. Informations

Tout renseignement peut être demandé par écrit. Tout courrier sera envoyé à l'adresse ci après:

ASECNA

REPRESENTATION AU CONGO CDJO-LOCAL
Aéroport International MAYA-MAYA, BP 218 Brazzaville

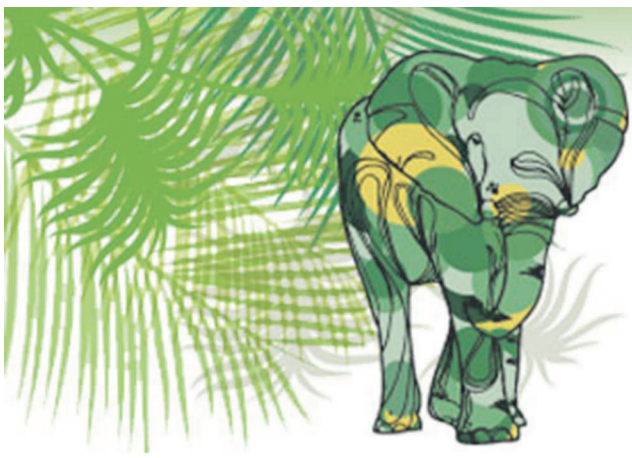
Téléphone : +242 OS 377 95 19/05 377 95 60

Il est expressément stipulé qu'en cas de divergence entre les dispositions de l'avis d'appel d'offres paru dans la presse et celles du dossier d'appel d'offre, ces dernières seront tenues pour exactes.

Le Représentant de l'ASECNA
auprès de la République du Congo,

Louis BAKENON





LIVRES ET AUTEURS DU BASSIN DU CONGO

SALON DU LIVRE DE PARIS 2015

Tome VI



Boniface Mongo-Mboussa lit le discours inaugural de l'Ambassadeur Henri Lopes, retenu par ses obligations diplomatiques, aux côtés de Lydie Pongault, conseillère à la présidence en charge de la Culture, Sylvain Mpili, le nouveau directeur-général du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo et d'Apollinaire Aya, directeur de la cellule de communication du Congo

La 35^e édition lancée hier soir

Entamée en 2009, la fabuleuse histoire du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo entame un chapitre supplémentaire ce 20 mars 2015. La trente-cinquième édition du Salon du Livre de Paris a été lancée, jeudi soir, lors de la soirée d'inauguration.

Sommet mondial de la littérature, le Salon du Livre de Paris se résume en quelques chiffres : 4 jours, 1200 éditeurs présents, 4700 séances de dédicaces et 198 000 visiteurs (en 2014). Et cette fois encore, le Bassin du Congo y sera en bonne place : « Pour la sixième année consécutive, l'Afrique a sa tribune verdoyante, vivante, reflet d'une région-le Bassin du Congo- plus largement d'un continent de tous les possibles ; riche d'une littérature et d'une créativité que le monde nous envie, résume Sylvain Mpili, nouveau directeur-général du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo et de la Librairie-galerie Congo. Car notre stand s'affirme plus que jamais comme le lieu de rencontre de l'excellence, de l'exception culturelle de tout un continent ; un espace unique, vitrine de la diversité et de la richesse de l'incalculable littérature de notre Afrique ».

Henri Lopes, absent malgré lui...

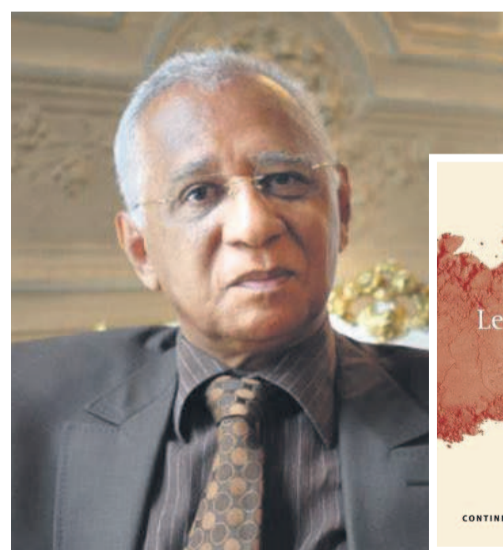
Retenu à Versailles, comme l'ensemble des ambassadeurs en France par une réunion avec Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, Henri Lopes, l'ambassadeur du Congo en France et président d'honneur du

Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo n'a pu, comme les années précédentes, frapper les trois coups de lancement. Mais le président du jury du Prix Mokanda a tenu, par un discours lu par Boniface Mongo-Mboussa, à exprimer sa satisfaction de constater que « ce stand, conçu au Congo, par des Congolais, est devenu le foyer culturel de tous les écrivains et amoureux du livre africain (...) Comme les années précédentes, notre stand, votre stand met en valeur les ouvrages récents, ou plus anciens, du monde africain, en les exposant sur les présentoirs, mais aussi en organisant des débats et des séances de signature ».

Parmi ces débats, une table ronde sera à suivre et écouter de près : celle évoquant « l'héritage de la traite négrière au Brésil et lieux de mémoire : Gorée, Ouidah et Loango ». Alors que l'exposition Kiébé-Kiébé vient de s'achever à Cuba, après un passage en 2013 à Salvador de Bahia, la présence du Brésil comme pays invité tombe bien. Et confirme qu'hier, aujourd'hui ou demain, le Bassin du Congo est au cœur de l'histoire.

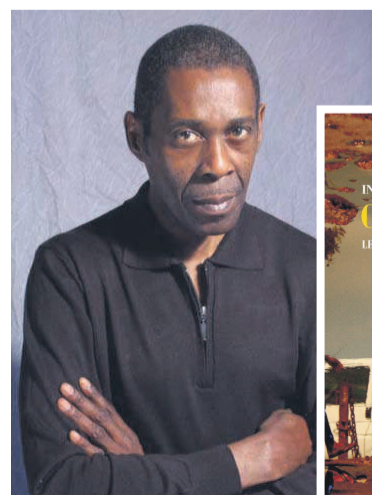
Camille Delourme

Les rendez-vous à ne pas manquer sur le Stand LABC

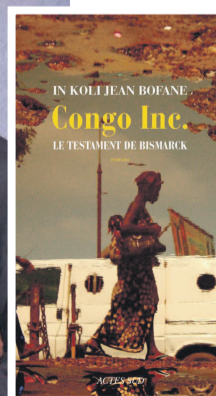


Henri Lopes présentera son nouveau roman « *Le Méridional* » (Gallimard, Continents noirs) lors d'un entretien avec la journaliste Elizabeth Tchoungui et l'universitaire

Anthony Mangeon le vendredi 20 mars de 18h15 à 19h. - Il sera également présent pour la table ronde célébrant les 15 ans de la collection Continents noirs le dimanche 22 mars de 16h à 17h en compagnie d'Eugène Ebodé, Gaston-Paul Effa, Marie-Thérèse Humbert et Jean-Noël Schifano.



In Koli Jean Bofane nous parlera de son formidable deuxième roman « *Congo Inc, le testament de Bismarck* » (ActesSud) lors d'un entretien en tête à tête avec la journaliste Sophie Ekoué le samedi 21 mars de 16h30 à 17h.



- Les frères Niangouna, Dieudonné et Criss échangeront dans un tête-à-tête original autour de la vitalité du théâtre congolais. Ils feront le bilan d'une année importante pour le théâtre congolais. Samedi 21 mars à 13h

- Prix Mokanda 2015 et Prix des Cinq continents de la Francophonie

Cinéma congolais

De nouveaux réalisateurs prennent le relais

L'inexistence de salles de projection, le manque d'aide publique à la réalisation, la carence de politique de promotion, voilà, entre autres, les raisons qui freinent l'épanouissement du 7^{ème}

art congolais tant au niveau national que mondial 50 ans après les indépendances. Bien décidés à raviver ce secteur, une nouvelle vague de cinéastes s'emploient corps et âme à donner un coup de

pousse à ce secteur. Bien que peu connue, cette nouvelle génération est riche et plurielle. Amour Sauveur, Sébastien Kamba, Rufin Mbou Mikima, nous donnent leurs points de vue.

Sébastien Kamba

« L'État congolais doit s'impliquer davantage pour la visibilité du 7^{ème} art congolais »

Né il y a 50 ans, grâce à l'avènement de la télévision au Congo, le cinéma congolais connaît aujourd'hui des moments difficiles. Pour Sébastien Kamba, premier réalisateur congolais et co-fondateur du festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO), l'engagement des jeunes cinéastes à vouloir faire vivre le 7^{ème} art est louable mais la participation active de l'État aurait un plus grand impact.

Les Dépêches de Brazzaville :
Pourquoi le cinéma congolais a du mal à s'épanouir ?

Sébastien Kamba : C'est parce qu'il est mort sur le plan institutionnel. L'engagement et la volonté de la nouvelle génération ne peuvent rehausser le 7^{ème} art

dans notre pays. Les cinéastes sont livrés à eux-mêmes, l'État n'octroie aucune aide à la production et les artistes sont obligés de se tourner vers des institutions étrangères ; c'est une honte. À cela s'ajoute le problème de la diffusion : nos films ne sont pas

diffusés sur nos propres chaînes nationales et ne circulent pas régulièrement dans les festivals. Le manque de salles de cinéma est, lui aussi, un handicap majeur car sans salle, le public ne peut pas découvrir ce qui se fait sur place. Je me demande même

ce que fait la direction cinématographique au ministère de la Culture. Depuis sa création, je ne vois aucune action concrète de sa part, et c'est vraiment déplorable.

L.D.B : *Quelle appréciation faites-vous du cinéma congolais 50 ans après ?*

S.K : La situation du cinéma congolais est alarmante. L'État doit s'impliquer pour que le cinéma congolais ait une plus large visibilité à travers le monde. Qu'est-ce qui fait aujourd'hui la force des États-Unis

sur le plan culturel. N'est pas son cinéma ? Le cinéma contribue au développement économique d'un pays. Il y a des métiers qui permettent à ce secteur de faire vivre des familles entières et cela génère des bénéfices notables pour leur nation. C'est pour cela que j'insiste sur l'implication de l'État à soutenir ce secteur car ce n'est pas bon pour les cinéastes congolais de toujours tendre la main vers les institutions étrangères. L'État doit réagir et agir.

Annette Kouamba-Matondo

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge

SUPPLÉMENT
Congo Brazzaville
Les grands chantiers de
la diversification de l'économie



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible
sur l'App store et l'Android market

<http://africanbusinessmagazine.com/subscribe/>



Rufin Mbou Mikima

« *Le cinéma congolais aura 50 ans en 2014, mais sa production totale ne représente même pas celle d'une année dans certains pays (...)* »

Après Terikyo une tradition en toge noire, Au nom de..., Tsofa..., le réalisateur congolais Rufin Mbou Mikima semble avoir trouvé sa voie dans la production. Suite au succès du projet Les Talents du Congo, (coffret de dix films documentaires où le producteur met en lumière six réalisateurs novices dans le métier en 2010), Rufin Mbou Mikima réitère le concept en 2012 en le baptisant To zali où est née une dizaine de films documentaires comme fictions. Désormais investi dans une nouvelle aventure dénommée Les films du paquebot, société de production de films de droit français créée au Havre par 3 sociétés dont la sienne, Rufin, un peu dure dans ses propos, nous donne son opinion sur les 50 ans du cinéma congolais.

Les Dépêches de Brazzaville: Quel est ton point de vue sur le cinéma congolais ?

Rufin Mbou Mikima : Le cinéma congolais est agonisant. Le manque de soutien de professionnalisme est un mal qui nous ronge profondément. Cependant une forte envie d'exister se dégage au sein de la jeune génération et même de certains anciens. Le cinéma congolais aura 50 ans l'année prochaine mais sa production totale depuis 1965 ne représente même celle d'une année dans

certains pays. C'est dire que c'est grave.

L.D.B : Initiateur du projet To zali, vous êtes aujourd'hui à l'écart de ce projet, qu'est ce qui a motivé votre départ ?

R.M.M : J'ai quitté le projet To zali parce que je pense qu'il n'a plus besoin de moi pour exister. Enfin, je le souhaite. C'est un collectif de cinéastes dont la grande partie se trouve au Congo. Ils gagneraient beaucoup à prouver qu'une organisation ou rassemblement local est pos-

sible. C'est le pari que nous nous sommes lancés en créant ce collectif. À lui de faire ses preuves. D'autres tâches, d'autres challenges et défis m'attendent. Je cède donc ma place.

L.D.B : Un mot sur la société de production de films Paquebot ?

R.M.M : C'est une société de production de films de droit français créée au Havre par 3 sociétés dont la mienne. À ce jour, cette société a déjà coproduit le film « Mbotée de Tshoper Kabambi qui était



Rufin Mbou Mikima Photo: (DR)

au festival de court métrage de Clermont ferrand, à la compétition internationale à Vues d'Afrique de Montréal et a été sélectionné au Short corner films de Cannes. Nous avons aussi produit le prochain film documentaire de Léandre-Alain Baker (réalisateur congolais installé à Paris). En général nous produisons des films afri-

cains, étrangers et aussi des films français particulièrement ceux de la région de Haute Normandie où nous sommes installés. Bref la société se donne comme objectif de produire des documentaires et des fictions, court et long métrages qui disent le monde dans sa diversité.

A.K.M

Nadège Batou

« *Un pays qui n'a pas d'images, n'existe pas* »

Nadège Batou débute sa carrière en tant que journaliste. Bien que ce métier lui permet de subvenir à ses besoins, elle ne s'y sent pas à sa place. En 2007, elle entrevoit enfin une ouverture à son rêve, en co-réalisant avec Alain Nkodia, réalisateur congolais « Ndako ya bandeko qui connaît un joli succès au niveau national. Et enthousiasmée par l'euphorie de l'opinion publique suite à cette première réalisation, l'artiste décide d'aller se former en participant aux Ateliers Varan à Paris, puis intègre les rangs de l'Université d'été de la FEMIS. À la sortie de ces formations, la cinéaste réalise entre 2008 et 2011 : Ku N'kélo, Dallas de Paris, Mwana congo et s'essaie à la fiction avec la série Les Boulistes, sitcom de 36 épisodes de 6 minutes qu'elle co-réalise avec Amour Sauveur réalisateur congolais. Peu de temps après, elle s'envole pour le Niger où elle travaille durant deux ans avec Sani Magori (réalisateur et producteur nigérien) au développement de plusieurs films documentaires sur la vie de ce pays sahélien. Initiatrice du festival cinéma itinérant des 7 quartiers, Nadège est désormais installée en France où elle ne s'endort pas sur ses lauriers. En pleine promotion de son dernier documentaire « Le divan », réalisé dans le cadre du concours l'Afrique au féminin organisé par CFI et Canal Plus, Nadège nous donne son opinion sur le cinéma congolais.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle est ton appréciation du cinéma congolais ?

Nadège Batou : Je ne sais pas si je suis aujourd'hui en droit de donner une appréciation sur le cinéma congolais. Mais en même temps il ne faut pas avoir fait de grandes études pour se rendre à l'évidence que ce dernier n'existe pas. Nous sommes bien quelques uns qui tâtonnons, mais je pense pour ma part que le cinéma est avant tout un art. Aussi, pour qu'il existe, il faut qu'on lui donne la valeur. Le cinéma, comme les autres arts, sont des métiers à part entière qui contribuent au développement des idées et de mœurs. À partir de ce moment-là, il est impératif de mettre en place des institutions solides qui le protègent afin qu'il participe à la marche de notre économie. Mais comme rien n'est fait dans ce sens, je me permets de dire, sans beaucoup de difficultés, que

le cinéma congolais n'existe pas. C'est malheureusement une appréciation qui fait plus mal à une personne qui se bat pour faire son métier. Une illusion de ma part peut-être !

L.D.B : Ton opinion sur la nouvelle génération de réalisateurs

N.B : Loin de moi l'envie de donner une quelconque leçon, tout ce que constate c'est que nous avons du talent et il y a assez de place pour quiconque veut faire du cinéma. Mais notre devoir, afin que nous soyons en compétitivité avec les autres, est aussi de nous perfectionner, en nous remettant chaque jour en question. Car la guerre des images est en force. Un pays qui n'a pas d'images, n'existe pas. Aussi dans cette bataille très engagée, ne gagnent que ceux qui se donnent les moyens essentiels à la maîtrise de ses techniques.



Nadège Batou lors d'un tournage de la série Les Boulistes Photo: (DR)

L.D.B : Qu'est devenu le festival des 7 quartiers ?

N.B : Le festival des 7 quartiers est en stand-by en ce moment. J'avais besoin moi-même de me nourrir

val de Nadège Batou, mais celui des passionnés du 7^{ème} art.

L.D.B : Sur quel projet travailles-tu en ce moment ?

N.B : Je travaille actuellement sur mon premier long-métrage et sur deux courts métrages. Je ne peux en dire plus puisque je ne sais pas moi-même de quoi ils parlent tous.

L.D.B : Et quand est-ce que tu comptes rentrer et mettre ton expérience au service des cinéastes au Congo ?

N.B : C'est parce que je n'ai pas encore acquis cette expérience que je ne peux pas encore la mettre au service des autres. J'apprends encore. Un jour viendra où cela sera possible mais pour le moment je me forme et me mets en question. En fait, je ne me laisse pas d'apprendre. Mais je viendrais quand l'occasion se présentera.

Propos recueillis par Berna Marty

ARRÊT SUR IMAGES

À l'ouverture du Salon du Livre 2015



Emmanuel Dongala, lauréat du Prix Mokanda 2014, est venu saluer Sylvain Mpili et boire un jus de bicap sur le stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo



Jean Paul Pigasse, directeur de la publication des Dépêches de Brazzaville, accueille Cécile Mégie, directrice de la rédaction de RFI, Pascal Paradou, directeur adjoint en charges de magazines de RFI et Valérie Thfoin, Responsable musiques actuelles et jazz au sein de la direction Echanges et coopération de l'Institut français.



Désormais habitué du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo, Manu Dibango salue Lydie Pongault, conseillère à la présidence de la République en charge de la Culture



L'ambassadeur Jean-Marie Adoua a parlé littérature avec Motse Akanatsi et Jean-Aimé Dihakana



Jean-Marie Adoua, l'ambassadeur du Congo près de l'Unesco et Jean-Paul Pigasse, directeur de la publication des Dépêches de Brazzaville



Ange Pongault, secrétaire générale de l'Adiac, Jean-Paul Pigasse, directeur de la publication des Dépêches de Brazzaville, Edith Itoua, Conseiller du Chef de l'Etat en charge du département des Congolais de l'étranger et Denis-Christel Sassou N'Gusso, président de la Fondation Perspectives d'Avenir

Livres

Entretien croisé avec Liss Kihindou et Huguette Nganaga-Massanga

Parue aux éditions l'Harmattan en France, *Sirènes des sables* est une anthologie de nouvelles dont le thème porte sur la sorcellerie, un sujet d'actualité qui ne cesse d'inonder les esprits dans le pays et en Afrique, « un sujet qui fait partie aujourd'hui des sujets les plus chauds qu'on ne saurait éluder ». L'œuvre préfacée par Arlette Chemin, militante de la littérature comparative et féminine, réunit onze femmes congolaises dont Liss Kihindou et Huguette Nganaga-Massanga.



Liss Kihindou; (Crédit: DR)

Les Dépêches de Brazzaville: Quelle a été la motivation, pour vous, d'adhérer au collectif de cette écriture au féminin ?

L.K. : Souvent la réputation qui colle aux femmes est d'avoir tendance à se crêper le chignon, à se considérer les unes-les autres comme des rivales au lieu d'être solidaires. Alors moi, j'ai été séduite par cette volonté de nous unir, nous les femmes originaires du Congo qui écrivons, d'autant plus que la place

littéraire est surtout marquée par la présence masculine. En nous mettant ensemble, la présence féminine n'en serait que plus remarquée, et remarquable aussi ! Pourquoi pas ?

Huguette Nganaga-Massanga : Il est plutôt rare de voir des femmes de notre pays se rassembler pour ce genre d'initiative et donc, il était clair pour moi, dès le départ, que je devais en faire partie. Néanmoins, au début, il a fallu caresser l'inspiration dans le sens du poil pour qu'elle ne trahisse pas. Une autre raison m'y a poussée : la magie de l'initiative consistant à mettre ensemble des femmes vivant dans des pays et des continents divers et qui ne se connaissent absolument pas. Pour moi, cela représente la magie du virtuel qui produit le réel.

L.D.B. : Comment expliquez-vous ce besoin d'écriture au féminin pour ce sujet sociétal qu'est la sorcellerie ?

L.K. : Notre pensée n'a pas été : « nous allons écrire au féminin » ; seulement, une fois que nous avons adhéré à ce projet d'écrire un livre ensemble, il fallait arrêter un thème et celui de la sorcellerie nous a semblé propice car il traduit les réalités du Congo, de



Huguette Nganaga-Massanga; (Crédit:DR)

l'Afrique. La sorcellerie fait partie des mœurs, en Afrique. Pour son bonheur ou son malheur ? Telle est la question que nous posons, chacune à notre manière, au travers de nos Nouvelles.

H.Ng-M. : Le sujet m'a été imposé ; j'ai juste joué le jeu. C'est une des conditions de l'écriture à plusieurs. Il est vrai que, spontanément, ce n'est pas un sujet que j'aurais choisi et il ne m'a guère inspirée de prime abord. Mais une fois que je me

suis lancée, il m'a fallu calmer mes ardeurs.

L.D.B. : Vous êtes onze à signer cet ouvrage. Vous sentez-vous d'attaque pour affronter les lecteurs au Salon du livre de Paris ?

L.K. : Bien sûr que nous nous sentons d'attaque ! Le salon du livre de Paris est un moment clé de l'actualité littéraire à Paris et le Stand « Livres et auteurs du Bassin du Congo » peut être fier de la réputation qu'il a acquise, au fil des années : celui d'être le carrefour des lettres africaines, le rendez-vous de tous les amoureux des littératures du Sud. Nous sommes très heureuses de pouvoir y participer.

H.Ng-M. : L'union fait la force. Seule, j'aurais eu peut-être du mal à aborder un tel sujet et en dessiner le contour. Mais la diversité des histoires autour de ce thème nous aidera à en parler sur des tons et dans des émotions différentes. Je souhaite, grâce à cette diversité, que tout le monde y trouve son compte. Écrire, c'est rendre fictives des réalités qui nous entourent. Ainsi, nous pouvons aborder des questions graves avec le recul nécessaire et de façon détendue.

L.D.B. : Comment comptez-vous les aborder ?

L.K. : Le plus simplement du monde ! Ce sera un grand moment d'échanges, et nous espérons que le public répondra présent. Les sirènes

de la littérature congolaise vocalisent déjà afin d'être prêtes à répondre à toutes les questions des lecteurs.

H.Ng-M. : Pour ma part, je traite la sorcellerie sous un angle sans doute inattendu. Lorsque l'on traite de la sorcellerie, dans mon imaginaire de Congolaise, c'est souvent sous l'angle de ceux qui bouffent les autres par le pouvoir maléfique qu'ils exercent sur ceux qu'ils détestent. On mange l'âme de celui qui dérange afin de le faire taire à jamais. Je dis la même chose dans « Virtuose ». Mais là, je démontre que nous avons, nous les humains, même ceux que l'on croit incapables de manger l'âme dans la nuit, une capacité à être des marionnettistes dans notre existence. Or, comme nous sommes tous des marionnettistes à un moment ou à un autre de notre propre vie et que l'on n'est pas le seul à tirer les ficelles, il arrive que nos manigances, notre art à être des virtuoses, se confrontent à d'autres et c'est là que le jeu tourne au drame. Et tant pis pour celui qui perd à ce jeu dangereux ! Je vais donc aborder les visiteurs et lecteurs en leur proposant les particularités de mon écriture. Mais surtout, je pense que ce sera une belle occasion de découvrir également chez moi des choses insoupçonnées puisque ceux qui nous lisent nous parlent aussi. Je compte être dans une attitude de rencontre et de découverte.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

c'est entre
les mots
qu'on voit
et qu'on
entend

Gilles Deleuze

France Médias Monde est partenaire du stand Livres et auteurs du Bassin du Congo



écouter et regarder le monde

Le Point
Afrique

Le site de la nouvelle Afrique



afrique.lepoint.fr



SALON INTERNATIONAL
DU LIVRE DE PARIS
HALL 1 - STAND R 68

PARC DES EXPOSITIONS
PORTE DE VERSAILLES

Programmation 2015

Horaires d'ouverture du Salon

Vendredi 20 mars : 10h-20h (Ouverture aux groupes scolaires)

Samedi 21 mars : 10h-20h

Dimanche 22 mars : 10h-19h

Lundi 23 mars : 9h-13h (Matinée réservée exclusivement aux professionnels)
13h-19h (ouverture au grand public/ entrée gratuite pour les personnes de plus de 65 ans)

LES CINQ AXES THÉMATIQUES DU SALON DU LIVRE 2015

1. Les lettres brésiliennes à l'honneur

En 2015, le Brésil sera l'invité d'honneur du Salon du livre de Paris, l'occasion de montrer au public français la diversité de la culture de la littérature brésilienne.

2. Cracovie et Wrocław, villes invitées

Cette année, le Salon du livre a choisi de célébrer deux grandes villes littéraires.

3. Tourisme, voyages et récits d'aventure

Le Salon du livre de Paris a décidé de créer cette année un tout nouvel espace de 400m², pour vous proposer de voyager grâce aux livres.

4. Droits d'auteurs, droits de l'homme

Le droit d'auteur est le socle essentiel des œuvres de l'esprit, dans un univers mondialisé et menacé par le nivellement culturel et linguistique

5. Nos héros préférés

« Et vous, quel est votre héros préféré ? » La question sera posée à la fin de chacune des rencontres organisées par le Salon du livre sur la Scène des auteurs et permettra ainsi de découvrir qui sont les héros préférés des grands écrivains.

Vendredi 20 mars – 10h30

Brésil, Pays invité d'honneur

Animation jeunesse à partir du livre-CD jeunesse: *La légende de "Chico Rei", un roi d'Afrique au Brésil*, de Béatrice Tanaka (Kanji éditeur).

Chico Rei (le roi Chico) occupe une place importante dans la mémoire du Brésil, dans l'histoire des résistances à l'esclavage.

D'après la tradition orale afro-brésilienne, ce jeune roi du Congo arrivé au Brésil dans la cale d'un bateau négrier au milieu du 18^e siècle, et vendu avec son peuple à une mine d'or de Vila Rica, l'ancienne capitale du Minas Gerais (aujourd'hui Ouro Preto), se libéra, puis devint propriétaire d'une mine et organisa avec succès pour les siens le rachat solidaire de leur liberté sans combat armé.

Béatrice Tanaka, auteur-illustratrice, sera accompagnée de sa fille **Noémi Kopp-Tanaka**, auteur-illustratrice- traductrice, pour cette animation en présence d'une classe.

Vendredi 20 mars – 11h30

« Nouvelles voies, nouvelles voix de la francophonie »

274 millions de personnes dans le monde sont francophones et ce chiffre devrait tripler d'ici 2050 : d'Europe en Asie, en passant par le Maghreb et l'Afrique sub-saha-

rienne, le continent américain et les archipels d'Océanie, la langue française est bien vivante de par le monde. Avec cette formidable présence planétaire, c'est un fabuleux dynamisme créatif qui s'exprime, quand la langue de Voltaire et Flaubert s'imprègne des accents du monde entier et se mêle d'influences culturelles des plus variées. Ce qui est un motif de fierté pour les Français est aussi un défi pour le marché international du livre: comment créer et pérenniser des structures éditoriales solides dans le monde en développement, comment favoriser des échanges équitables entre tous les acteurs francophones de l'univers de l'écrit, quelles nouvelles voies pour la distribution d'ouvrages en langue française partout où sont les lecteurs ?

Avec **Sylviane Friederich** (présidente de l'AILF, Association Internationale des Libraires Francophones), **Myriam Senghor-Ba** (spécialiste des programmes à la direction de la diversité et du développement culturels de l'OIF, Organisation Internationale de la Francophonie), **Alain Absire** (président de la Sofia), **Anne-Laure Vial** (responsable France du Kindle Direct Publishing, Amazon), **Dramane Boaré** (directeur des éditions Classiques Ivoiriens).

Modérateur : Baptiste Liger, journaliste à l'Express

Vendredi 20 mars – 13 h

Sirène des sables

Rencontre autour du recueil « Sirène des sables », anthologie de nouvelles du Collectif Femmes écrivaines du Congo Brazzaville (L'Harmattan)

Avec **Liss Kihindou**, **Huguette Nganga Massanga**, **Marie-Françoise Moulady Ibovi** et **Lydia Evoni**

Elles écrivent des nouvelles, de la poésie, des romans, des essais, des pièces de théâtre. Elles se sont réunies ici autour d'un thème séduisant et d'actualité : la sorcellerie. Ces onze écrivaines congolaises mettent un projecteur sur le monde invisible et ténébreux des sorciers, magiciens, féticheurs-nganga, marabouts, guérisseurs et autres ndokis...

Modérateur : Aimé Eyengué, poète et président du salon du livre de Brazzaville

Vendredi 20 mars – 14 h

Présentation du coffret 3 poètes de la Négritude

Animation jeunesse avec la participation de deux classes

Léopold Sédar Senghor, Léon-Gontran Damas et Aimé Césaire ont lancé en 1934 le concept de négritude, courant littéraire et politique de défense et d'illustration des valeurs du monde noir, tout en

révolutionnant la poésie qui s'enrichit d'une langue française aux couleurs du Sénégal, de la Guyane et de la Martinique. Les éditions À dos d'âne leur rendent hommage et mettent en lumière cette indispensable page d'histoire avec la sortie d'un coffret « 3 poètes de la négritude » à destination du jeune public. (Ouvrage soutenu par la Fondation Georges Arthur Forrest et l'OIF). Avec **Nimrod**, **Bruno Doucey**, et **Gopal Dagnogo**, illustrateur, en présence de **Véronique Cazeneuve**, Responsable éditoriale de la collection « Des graines et des idées aux Editions À dos d'âne et de **Hamidou Sall**, Directeur général de la Fondation George Arthur Forrest.

Modérateur : Yvan Amar, linguiste, journaliste sur RFI

Vendredi 20 mars – 15 h

50 ans du cinéma congolais

Histoire & vitalité actuelle du cinéma congolais : trois films étaient nommés cette année au Fespaco.

Avec **Amog Lemra**, cinéaste nommé pour le long-métrage « *Entre le marteau et l'enclume* », **Rufin Mbou Mikima**, cinéaste et fondateur de la structure de production *Inzo Ya Bizizi*

Modérateur : Philippe Ngamou, journaliste producteur de Bibliothèque Tombooktou

Vendredi 20 mars – 16 h

GÉOPOLITIQUE AFRICAINE

Vendredi 20 mars – 17 h

60 ans de poésie congolaise

Avec : **Sauve Gerard Ngoma Malanda** (*Danse des silhouettes*), **Huppert Malanda** (*Dans les secrets du vent*), lauréat du Printemps des poètes 2015 en France et **Omer Massoumou** (*Fragments sauvagés*)

Modérateur : Zacharie Acafou, écrivain et universitaire

Vendredi 20 mars – 18h-18h15

Lecture d'extraits de « Champs de sons » (*La Cheminante*)

par **Emil Aboosolo Mbo**

Avec des mots et quelques instruments à transmettre des sons, Emil Aboosolo-Mbo nous invite à plonger avec lui dans le bouillonnement des souvenirs d'un jeune garçon, dans un tissu de narration, de trames de conte, de bulles de poésie, de pelotes de rire, de lignes de musique,...

Vendredi 20 mars – 18h15-19h

Entretien avec Henri Lopes autour de son ouvrage, *Le Méridional* (Continents noirs des éditions Gallimard)

Modérateurs : Elizabeth Tchoungui, journaliste chez France Ô, et **Anthony Mangeon**, professeur de littérature francophone à l'université de Strasbourg, *Entretien suivi d'un cocktail privé*

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CENT JOURS DU GOUVERNEMENT MATATA 2

Les nouveaux ministres demeurent des illustres inconnus

Seuls six d'entre les vingt-deux se sont démarqués. Cet échantillon représente, selon la maison de sondage Les Points, les 27% du bilan positif contre 73% jugés négatifs.

Ces résultats de sondage du bilan des cents jours du gouvernement Matata II publiés le 19 mars par la maison de sondage Les Points citent, parmi les membres de cette équipe gouvernementale ayant réussi l'entame du mandat, le vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, Travail et

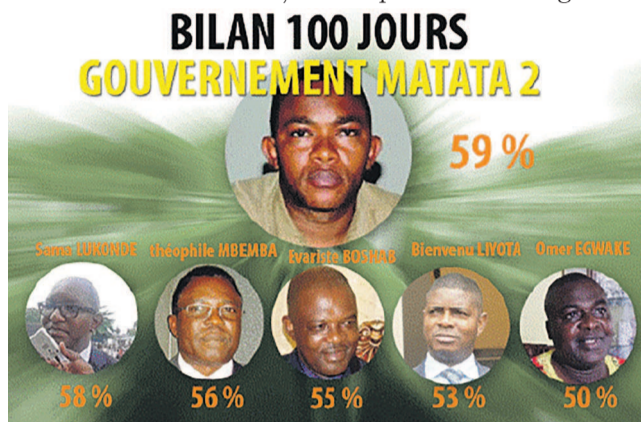
Prévoyance sociale, le Pr. Willy Makiashi, qui s'adjuge la première place du podium avec 59% d'opinions favorables. Selon cette l'opinion exprimée, il doit sa cote à la bonne implantation de son parti politique, le Palu, dans la ville de Kinshasa et aux activités commémorant le cinquantenaire de la dite formation politique qui a pris les allures de dialogue entre Congolais de tout bord politique et de la société civile. Il lui également reconnaît d'avoir été très proche de la population en ce début de mandat, en lançant avant le terme échu de paiement des prestataires au centre socio-professionnel Don Bosco de Masina. Pour l'opinion exprimé, des contacts avec la coopération japonaise sur l'évolution des travaux de réhabilitation de l'hôtel Congo Palace de Kisangani, la déclaration unique des cotisations sociales à l'INSS, les séances des travaux avec la DGI, la FEC, la Conafec et la Copemeco pour le bien être de la population justifie largement ce crédit. Pendant que plusieurs autres contacts établis au niveau de la coopération multilatérale alourdissent l'actif du bilan de ses cent jours dans le gouvernement Matata II, les sondés notent positivement l'intérim du Premier ministre assumé avec succès par le vice-Premier ministre Willy Makiashi.

Un effet des résultats de la CAN 2015 La deuxième place est occupée par le moins pré-séant du groupe de six, le ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, Sama Lukonde Kenge. Ce dernier vole la vedette à ses collègues nouveaux ministres et talonne le vice-Premier ministre à l'Emploi avec 58%. À son actif, le public sportif kinois retient deux actions. Il s'agit de son implication personnelle pour le paiement à bonne date des frais liés au déplacement des Léopards pour la CAN 2015, la préparation et la réussite de la 35e conférence des ministres de la Jeunesse et des Sport de la Francophonie.

La troisième marche du podium est occupée par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, dans le Bandundu, Théophile Mbemba Fundu di Luyindu. Avec 56%, cet élu de Kenge vient juste devant le secrétaire général du PPRD, son parti politique, et vice-Premier ministre et ministre en charge de l'Intérieur, le Pr Évariste Boshab (55%). Théophile Mbemba marque les Kinois suite à la signature, en moins de cinquante-deux jours de mandat, de plus de quinze mille diplômes en souffrance dans les tiroirs du ministère depuis plus de trois ans. Les sondés ont également reconnu son ardent souci de requalifier le système éducatif de la RDC, en éradiquant les maux qui rongent ce secteur.

Alors que le Pr Évariste Boshab, comme son collègue du Palu, jouit d'un soutien

de sa base, le PPRD, parti disposant d'un nombre important des militants dans la ville de Kinshasa. Malgré le raté de l'alinéa 3 de l'article 8 de la loi électorale, les enquêtés ont souligné ses



Les six Lauréats, membres du gouvernement Matata II

efforts pour faire régner le calme à travers toute la République. « Il lui impute la mission de réconfort, l'organisation des réunions sécuritaires avec les officiers de la police, de l'armée et des services de sécurité pour une prompt collaboration avec la population et la société civile au regard de l'insécurité qui avait élu domicile suite aux tristes événements du mois de janvier 2015 », a notamment relevé Les Points de la part de l'opinion. Selon cette dernière, en effet, en sa qualité de médiateur, il a réussi à instauré le climat de paix dans sa province d'origine ou le gouverneur et le président de l'Assemblée provinciale se regardaient en chiens de faïence. Lavant dernière marche est occupée par le ministre de l'Environnement et Développement durable, Bienvenu Liyota Ndjoli, qui a obtenu 53%. Il a été relevé que ce dernier jouissait d'une forte considération notamment au sein de la société civile œuvrant dans le secteur de l'environnement. Les enquêtés ont également applaudi la disparition des tracasseries ministérielles dans ce secteur. Car ils ont également noté que depuis son entrée en fonction, le ministre Bienvenu Liyota Ndjoli s'est également investi dans les études sur l'eau du bassin du fleuve Congo, qui constitue une richesse pour la République.

Par ailleurs, le ministre de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat, Omer Ebegake, clôture la liste, avec 50%. Il doit cette place aux projets des constructions des logements à caractère social, lesquels projets alimentent plusieurs débats sachant que d'autres projets dans le même domaine n'ont accouché que d'une souris.

Il est rappelé qu'émanation des concertations nationales, le gouvernement Matata II dit de cohésion nationale a été mis en place pour dégager les voies et moyens susceptibles de rétablir et de consolider la cohésion interne, en vue d'assurer la victoire sur toutes les forces d'agression; renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, mettre fin au cycle infernal des violences à répétition, principalement dans le Nord et le Sud-Kivu, ainsi que dans l'Ituri; conjurer toute velléité de s'associer aux tentatives exogènes de déstabilisation du pays; planifier ensemble son développement socio-économique dans la paix et la concorde. Ce sondage est partiel. Il n'a évalué que les actions des nouveaux ministres ayant fait leur entrée dans l'équipe Matata II et ceux ayant changé de portefeuille.

Lucien Dianzenza

MDCO

La formation politique exclue du jeu électoral

La condamnation de Gabriel Mokia par le tribunal de paix de la Gombe en 2010 serait à la base de cette exclusion.

La lecture attentive de la liste des partis politiques autorisés à fonctionner en RDC, récemment publiée par le ministère de l'Intérieur, révèle que le Mouvement des démocrates congolais (MDCO) de Gabriel Mokia est aux abonnés absents. Les observateurs s'interrogent s'il s'agit d'une simple erreur de saisie ou d'un acte que le ministère dirigé par Évariste Boshab a posé en âme et conscience. Du coup, ni Mokia ni les membres de son « parti politique » ne pourront se porter candidats sous le label MDCO aux scrutins prévus pour 2015, à savoir les élections provinciales, municipales et locales directes. La liste en ordre alphabétique transmise par le ministère de l'Intérieur à la Commission électorale nationale indépendante passe sans transition, du Mouvement démocrate chrétien (MDC) au Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD). Par conséquent le MDCO ne fait pas partie des 477 sélectionnés pour le jeu électoral en 2015. Il reste à Gabriel Mokia d'user de toutes les voies re-



Gabriel Mokia

connues par le législateur pour rentrer dans ses droits. Cependant, il sied de rappeler que le président du MDCO et acteur politique de l'opposition congolaise a été condamné à quarante-deux mois de servitude pénale principale par le Tribunal de paix de la Gombe en 2010, pour offense au chef de l'État, coups et blessures volontaires et injures publiques. Il a été libéré le 29 juin 2013 après avoir purgé la totalité de sa peine. Au regard de la loi, il a perdu tout droit de se porter candidat.

Jeannot Kayuba

RÉFORME SUR LA BANCARISATION

La paie des agents de l'État au centre d'une évaluation

Après quatre ans de la mise en œuvre de la réforme sur la bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires de l'État, l'heure est à l'évaluation de cette opération qui a contribué à la maîtrise des effectifs des agents et fonctionnaires de l'État.

Tous les acteurs impliqués dans cette réforme se sont donné rendez-vous le 19 mars à l'hôtel Kempisky pour passer en revue les différents aspects de ce processus tout en se focalisant sur les obstacles quant à la bonne poursuite de cette réforme pour en proposer des pistes de solutions. Au terme de cette réflexion, les participants devront élaborer la matrice des mesures concrètes pour la mise en œuvre de la réforme et le plan d'action 2015.

Ce premier atelier annuel du comité de suivi de la paie des fonctionnaires et agents de l'État sur l'évaluation de la réforme sur la bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires de l'État a été ouvert par le ministre d'État et ministre au Budget, Michel Bongongo. Celui-ci a invité les participants à une réflexion profonde et sans complaisance parce que « la réforme sur la bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires de l'État intéresse au plus au point le gouvernement ».

Pour Michel Bongongo, les participants à cette réflexion devront trouver des solutions aux réclamations enregistrées liées notamment à la lenteur dans la transmission des listings en soft et en dur, à l'envoi tardif par les banques des rapports de paie, à la faible couverture bancaire dans les territoires d'accès difficile. Ce qui empêche de réaliser une paie de proximité.

En dépit de ces difficultés, le ministre d'État et ministre du Budget reconnaît que la bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires présente plusieurs avantages. Pour le gouvernement, elle lui permet de maîtriser les

effectifs et l'enveloppe salariale, d'assurer la paie des agents dans le mois; d'éviter le glissement d'un mois à l'autre; de prévenir toute accumulation d'arriérés. Pour les agents, la bancarisation leur permet d'accéder aux divers services qu'offrent les banques tels que les crédits. Aux banques, la bancarisation a contribué à l'augmentation de leurs clients et leur volume d'activités.

Auparavant, le président du comité de suivi de la paie des agents et fonctionnaires de l'État, Jean-Louis Kayembe wa Kayembe, a souligné que la réforme a fait du chemin. « Elle s'est voulue très ambitieuse et pourtant les difficultés à franchir étaient de taille. Il a fallu donc une détermination ferme des autorités du pays pour arriver aux résultats actuels à la grande satisfaction de tous », a-t-il dit.

De son côté, la vice-présidente de l'association congolaise des banques, Félicité Singa Boende, a relevé des difficultés auxquelles sont confrontées les banques commerciales dans la paie des agents de l'État. Parmi ces difficultés, elle cite l'identification des bénéficiaires parce que beaucoup parmi eux n'ont pas des pièces d'identité, l'accès difficile dans certains coins du pays, la non spécification de la cartographie des enseignants, militaires et policiers, la pauvreté des infrastructures et l'immensité du territoire à couvrir. Pour pallier ces difficultés, Félicité Singa Boende propose comme solutions le déploiement des banques à l'intérieur du pays pour répondre au manque des structures bancaires, la formalisation de la bancarisation totale des effectifs dans les zones d'accès difficile, la mise en place d'une commission mixte paritaire entre association congolaise des banques et le comité de suivi de la paie, la mise en place d'un bureau de plaintes pour réceptionner toutes les plaintes de bénéficiaires.

Aline Nzuzi

CONSERVATION DE LA NATURE

Le WWF plaide pour le respect des limites actuelles du Parc national des Virunga

La réaction fait suite à la déclaration du Premier ministre Matata Ponyo, évoquant la volonté du gouvernement d'entamer des discussions avec l'Unesco pour changer les limites de cette aire protégée.

Dans un communiqué du 18 mars, le Fonds mondial pour la nature (WWF), dont la présence est effective en RDC depuis près de trente ans, a exprimé ses préoccupations sur le risque de modification des limites actuelles du Parc national des Virunga (PNV) autour du lac Édouard à des fins d'exploitation pétrolière. Cette réaction de l'ONG internationale a été suscitée par les déclarations du chef de gouvernement annonçant une volonté d'entamer des pourparlers avec l'Unesco dans ce sens. « Une telle modification entraînerait irréremédiablement des conséquences désastreuses pour les écosystèmes et les opportunités économiques offertes par le plus ancien parc national d'Afrique, classé au patrimoine mondial de l'Unesco », a regretté le WWF.

Le WWF a exhorté le gouvernement congolais à travailler à la concrétisation d'une vision économique durable à long-terme et à renoncer à tout projet de modification des limites actuelles du parc. Le fonds a, par ailleurs, rassuré sur la continuité de son appui au gou-



Une action pour la protection du PNV

vernement, alors qu'il offre à nouveau son soutien pour rechercher des solutions afin de mieux exploiter le formidable potentiel économique du parc, tout en préservant son intégrité écologique dont des milliers d'emplois dépendent.

Choisir un autre modèle de développement

WWF a rappelé que le lac Édouard, qui fait partie intégrante du PNV, assure la subsistance de plus de cinquante mille personnes qui vivent sur ses rives, et la pêche génère, à elle seule, près de trente millions de dollars par an. Mais aussi des projets d'énergie propre, comme les barrages hydroélectriques de Mutwanga et de Rutshuru, constituent également un formidable potentiel pour le développement économique durable de la région. Cette ONG in-

ternationale a, en outre, souligné que la diversité des paysages, qui fait du PNV un lieu unique au monde, a un immense pouvoir d'attraction pour le tourisme, dont trente pour cent des revenus sont investis dans des projets communautaires. « Ne pas exploiter le pétrole dans le parc des Virunga ne signifie pas renoncer au développement de la région », a expliqué le président de la Société civile du Nord-Kivu, Thomas D'Aquin Muiti. Bien au contraire, a-t-il poursuivi, c'est faire le choix de s'orienter vers un autre modèle de développement une économie verte basée sur une gestion durable des ressources naturelles et la valorisation des opportunités économiques considérables offertes par le parc.

Lucien Dianzenza

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

Les quatre clubs de RDC peuvent se qualifier en huitième de finale

Le week-end a été mi-figue mi-raisin pour les quatre clubs de la RDC qui disputaient les seizièmes de finale aller des compétitions africaines interclubs. Si le TP Mazembe de Lubumbashi et le FC MK de Kinshasa ont perdu à l'extérieur, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a ramené un résultat assez flatteur de son déplacement, tandis que l'AS V. Club de Kinshasa a virtuellement obtenu sa qualification.

En Ligue des champions, TP Mazembe a courbé l'échine, le 14 mars, à Pretoria face à Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud en match aller des seizièmes de finale. Les Corbeaux du Katanga ont évolué en infériorité numérique à partir de la 42e minute après l'expulsion du défenseur international zambien Kabaso suite à une faute sur un joueur de Mamelodi. Et c'est Khama qui a inscrit l'unique but de la partie à la 86e minute. Les protégés du président et gouverneur de la province du Katanga Moïse, Katumbi, conservent encore toutes leurs chances de qualification au match retour dans deux semaines dans leur antre de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Il leur suffit de l'emporter par deux buts à zéro ou trois buts à un.

Deuxième représentant congolais en Ligue des champions, Sa Majesté Sanga Balende a étonnamment ramené du Cameroun, le 15 mars, un

résultat de zéro but partout face à Coton Sport de Garoua. L'équipe dirigée par l'entraîneur Médard Lusadis et son adjoint Scibe Tshidibi et assisté de Santos Muitubile ne bénéficiait nullement des faveurs des pronostics du fait de son retour en Ligue des champions après plus de trente ans d'absence. Au match retour, il sera interdit aux coéquipiers de Kabamba Mukundji de concéder un match nul avec des buts encaissés et surtout de gagner la partie pour prétendre à une qualification. Une opération qui n'est impossible du moment que ce match nul se jouera at home, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa car le stade Kashala Bunzola, en construction, n'est pas encore prêt pour accueillir des rencontres internationales.

Coupe de la Confédération, la palme revient incontestablement à l'AS V. Club, quasiment qualifié pour les huitièmes de finale de cette compétition africaine interclubs qui est en sa 12e édition. En match aller des seizièmes de finale, le team vert et noir de la capitale (qui était exempté du tour préliminaire de cette compétition) a écrasé, le 15 mars, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, la formation de Ferroviario de Beira du Mozambique, par trois buts à zéro. L'international Firmin Mubele a rapidement permis à V. Club de prendre déjà de l'ascendant sur son adversaire dès la 30e seconde du match en ouvrant le score. Le défenseur international Burkinabé de V. Club, Dayo Issoufou a doublé la mise sur penalty à la 84e minute.

Et Mubele est revenu à la charge avec le troisième but des Dauphins Noirs de Kinshasa dans les temps additionnels de la partie. L'on note que cette rencontre a été émaillée d'un incident qui a occasionné l'arrêt de la partie pendant une dizaine de minute au milieu de la deuxième période. Un policier a sans motif apparent balancé une grenade lacrymogène du côté des supporters de V. Club dans les pourtours de l'autre côté de l'aire du jeu en face de la tribune centrale du stade Tata-Raphaël. Mais la partie a repris sans désamarrée sous une petite averse et s'est achevée normalement. Les joueurs du coach Florent Ibenge et son adjoint Zico Kiadivila effectueront le déplacement de Beira avec une avance de trois buts.

Enfin, le FC MK de Kinshasa a limité les dégâts, le 12 mars, à Khartoum, face à A Ahly Shendy, actuel troisième au championnat du Soudan. Les joueurs du coach ivoirien Bruno Bla ont été battus sur la marque d'un but à deux. Le but du FC MK a été inscrit en deuxième période par l'international Dark Kabangu Kadima. Une victoire d'un but à zéro suffira amplement à l'équipe tuteurée par l'homme d'affaires Max Mokey Nzangé pour accéder en huitièmes de finale de la 12e Coupe de la Confédération. L'on se donne rendez-vous dans moins de deux semaines pour les matchs retours de quatre clubs de RDC engagés en compétitions africaines interclubs.

Martin Enyimo

INGA II

Intensification des délestages à Kinshasa suite à l'arrêt du groupe 3

L'arrêt de cette unité fait perdre aux réseaux de distribution de la Snél, particulièrement à la capitale, ainsi qu'aux provinces de l'ouest quelque 178 mégawatts.

Les nouvelles en provenance de la Centrale d'Inga 2 ne sont pas du tout rassurantes. L'arrêt du groupe 3 de cette grande unité de production électrique a entraîné de grandes perturbations dans la fourniture du courant dans les grandes agglomérations du pays notamment dans la ville de Kinshasa, dans les provinces du Bas-Congo et du Bandundu. Ne recevant plus les 178 mégawatts que produit ce groupe 3, les réseaux de distribution de la Snél opérant dans les trois provinces précitées n'étaient plus en mesure de leur fournir l'électricité dans sa capacité normale. D'où les délestages observés ces derniers temps sur fond de coupures intempestives du courant. À Kinshasa dont la quantité d'énergie reçue d'Inga 2 oscille entre 400 et 450 MW, la situation est durement ressentie par les abonnés de la Snél habitant les périphéries où l'usage de l'énergie électrique ne fait plus partie du quotidien de la population.

Aucune explication plausible n'a été donnée par les responsables de la Snél pour justifier ce désagrément. Toutefois, d'après des sources, il appert que cela serait consécutif aux travaux de réhabilitation et de redressement de la Centrale d'Inga 2 qu'entreprend actuellement l'entreprise canadienne Manitoba Hydro International qui venait de signer récemment un contrat de dix huit mois avec l'État congolais via le Comité de la réforme des entreprises du portefeuille (Copirep). L'intervention de cette entreprise sur Inga 2 est circonscrite dans les domaines de la production, du transport et de la distribution, apprend-on. Rappelons que la Centrale d'Inga 2 a été inaugurée en 1982 et est dotée d'une puissance énergétique de 1424 MW avec ses huit groupes dont la moitié est en service, nonobstant le fait que les équipements installés ont déjà dépassé leur délai de viabilité.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Vers le dénouement du dossier CNDH

Le calendrier de la nouvelle session parlementaire, qui sera soumis ce 20 mars à l'approbation des députés, prévoit notamment la désignation des membres de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

On en sait un peu plus sur les matières qui vont meubler la session ordinaire de mars ouverte le lundi dernier. La Conférence des présidents, qui s'est tenue le 18 mars a fixé les contours de ladite session en adoptant le projet de calendrier des travaux qui sera soumis pour approbation ce 20 mars à la plénière. Outre l'examen des arriérés législatifs parmi lesquels l'adoption de la proposition de loi relative à la liberté des manifestations publiques, le calendrier de la session comporte diverses matières, les unes aussi importantes que les autres.

Toutefois, l'on croit savoir que la question de la désignation des membres de la CNDH sera un enjeu majeur de la session de mars au regard des tribulations qui caractérisent l'avènement de cette nouvelle structure institutionnelle. L'Assemblée nationale n'aura, en fait, qu'à entériner la liste des personnalités désignées par leurs corporations respectives pour faire partie de cette institution citoyenne. Malgré tout, le débat s'annonce houleux compte tenu des divergences de vue qui se font déjà entendre sur fond de désaveu de certains candidats.

Outre cette question, la loi portant création de l'Ordre national des chirurgiens dentistes, celle modifiant la loi sur l'Autorité de régulation de poste et télécommunications ainsi que le texte modifiant la loi sur le Code minier seront également au menu des discussions au cours de la présente session. La proposition de loi portant régime général des hydrocarbures en passe d'être soumise à la Commission mixte paritaire Assemblée nationale-Sénat pour harmonisation s'invite également au débat à côté d'autres matières tout aussi intéressantes telles que l'examen du rapport annuel de la Commission électorale nationale indépendante. Le contrôle parlementaire qui amène souvent les ministres à répondre aux questions d'actualité touchant leurs domaines d'activités sera également au centre des préoccupations autant que la reddition des comptes quant à l'exécution du budget 2014.

Alain Diasso

ERNST & YOUNG

Les partenaires d'EY Congo informés sur les dispositions fiscales de la loi des finances 2015

Une réunion d'information dénommée « Le petit-déjeuner EY » a été organisée à Pointe-Noire par le cabinet Ernst & Young sur le thème : la loi des finances 2015 : Ce qui change ! La réunion d'échanges a été axée sur les principales modifications fiscales de la loi des finances 2015.

La rencontre a eu pour objet de sensibiliser les opérateurs économiques sur les nouveautés introduites dans la nouvelle loi des finances 2015 récemment publiée et fortement marquée par les incidences de la baisse du prix du baril du pétrole et le contexte mondial dominé par la crise financière. Crespim Simedo Pereira, associé, directeur juridique et fiscal qui avait à ses côtés Pierre-Alix Thiongho, Clément Rebière, David Loemba, Max Bouhoyi, tous Tax managers, les experts d'EY Congo après présentation et analyse de la loi ont échangé avec plus d'une centaine de partenaires économiques présents.

Après le mot introductif de Ludovic Ngatsé, associé directeur EY Congo qui a rappelé le contexte dans lequel la loi a été adoptée et la volonté des autorités fiscales à vouloir élargir l'assiette fiscale « La loi des finances 2015 contient des nouvelles dispositions fiscales et les contribuables doivent les connaître

pour mieux les appliquer et éviter d'être en contradiction avec les autorités fiscales » a-t-il dit.

Dans son intervention, Crespim Simedo Pereira a présenté les points majeurs de la loi de finances avec le régime général qui maintient le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) à 30 %, confirme cependant la baisse du taux de l'IRVM (Impôts sur les revenus des valeurs mobilières) qui est passé de 20% à 15%, la modification des dispositions relatives à la patente et la Taxe d'occupation des locaux (TOL), la suppression des effets de la Convention OCAM et de l'extension au Congo de la convention fiscale franco-américaine, la modification des dispositions applicables au contrôles ponctuels, l'enregistrement des contrats de prêts, le renforcement des obligations en matière de TVA pour les contrats publics. Les changements concernent aussi d'autres secteurs, notamment le secteur agricole, les télécommunications et le secteur pétrolier principalement les modalités de paiement et les obligations déclaratives pour les sous-traitants pétroliers. « Des nouvelles mesures prises cette année, on note au niveau de l'impôt sur les sociétés (IS) que le taux n'a pas changé alors que de 2009 à 2014, on note que le taux a baissé de 8 points en 6 ans. Cette année, il y a un maintien du taux de l'IS à 30%. A cet égard, on note qu'il y a une baisse de la pression fiscale

dans la mesure où les autorités fiscales ont baissé le taux qui est appliqué et qui concerne la distribution des dividendes au taux de 15%. Ainsi, depuis huit ans, on note une baisse globale de 53 % à 45 %, si on cumule le taux de l'impôt sur les sociétés et celui applicable à la distribution des dividendes. Cela devrait conduire davantage les entreprises à investir mais il n'en demeure pas moins vrai même si on constate cet allègement fiscal, il apparaît, du côté des entreprises, un ressenti pesant au niveau de la pratique de la gestion fiscale de leurs activités. Les entreprises ont l'impression, du fait des nombreux contrôles fiscaux qu'effectuent les services de l'administration fiscale et l'institution de nouvelles taxes, que la pression fiscale devient, au contraire, plus lourde. Ce ressenti est renforcé par le surcoût fiscal qu'engendre la suppression des effets de certaines conventions fiscales, la création d'une nouvelle taxe en matière de Télécommunications et qui sera supportée par les consommateurs, la taxe sur les pylônes en matière de Telecom (1 million FCFA par pylône). Elles estiment que la fixation de ces nouveaux tarifs devraient surtout faire l'objet d'une concertation préalable ».

Dans la loi des finances 2015, la patente a également subi des modifications notamment sur le calcul et la répartition de la patente par en-



Les experts d'EY Congo

tités. « Ainsi, la répartition se fait directement au niveau du chiffre d'affaires par entité. Depuis la loi des finances 2014, une réforme globale a été introduite au niveau de cet impôt en appliquant la patente sur la base des chiffres d'affaires que réalisent les sociétés. L'objectif des autorités fiscales est de pouvoir déterminer une patente pour toutes les entreprises fiscales » a dit Max Bouhoyi, Tax manager, spécialisé en fiscalité des banques, BTP, Telecom.

Pour les fiscalistes d'EY Congo, le grand challenge est d'empêcher que la volonté des autorités fiscales d'alléger la pression fiscale et d'inciter à l'investissement au Congo ne soit annihilée par l'instauration de taxes parallèles ou que les divers contrôles fiscaux ne soit perçus comme une pression fiscale visant notamment à perturber la gestion normale de leur business. EY Congo

encourage une meilleure concertation entre le secteur privé et les autorités fiscales et rappelle la nécessité d'une refonte du code général des impôts avec un droit commun incitatif et des règles de procédures fiscales plus modernes.

Ersnt & Young, devenu EY depuis le 1er juillet 2013 est un cabinet leader global en assurance (audit), fiscalité et droit, transactions financières et services de conseil en management. Présent dans une trentaine de pays en Afrique, EY dispose au Congo d'une centaine de collaborateurs aux compétences multidisciplinaires et multisectorielles. Chaque année, à la publication de la loi des finances, EY organise cette réunion d'éclairage précis et d'échange entre ses fiscalistes et les représentants d'opérateurs économiques sur les changements significatifs qu'entraîne la nouvelle loi des finances.

Hervé Brice Mampouya

KOUILOU

Formation des responsables des ONG et Associations de l'environnement

Un atelier de formation qui regroupe près d'une cinquantaine des représentants des ONG et Associations de l'environnement des départements de Pointe-Noire et du Kouilou s'est ouvert ce 17 mars à Suèco, celui-ci s'achèvera le 19 mars prochain.

Jean Louis Banthoud et Benjamin Dzaba Boungou, respectivement directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire et directeur général de l'environnement accompagnés des responsables des ONG et Associations de l'environnement de Pointe-Noire et du Kouilou participent à ces assises.

Pendant trois jours les participants seront éduqués sur divers thèmes, comme la problématique de la pollution industrielle dans la ville de Pointe-Noire, les problèmes d'érosion au Congo (érosion urbaine et érosion côtière), la problématique de la gestion des déchets au Congo, la gestion des produits chimiques dangereux, les changements climatiques : atténuation et adaptation, les maladies environnementales, la gestion des mangroves, les évaluations environnementales et sociales, le cadre juridique en matière d'environnement, éducation, formation et sensibilisation du public en matière d'environnement, la communication environnementale, l'importance du travail en réseau pour les ONG et autres.

Ainsi cette rencontre se fixe plusieurs objectifs : renforcer des capacités techniques et managériales des responsables ONG de défense de l'environnement ; faire comprendre aux

responsables des ONG, les enjeux et défis environnementaux du moment ; amener les animateurs des ONG à mieux appréhender la place de leurs organisations dans la gouvernance environnementale ; permettre aux animateurs des ONG à s'approprier des outils de gestion de l'environnement et de leurs organisations ; susciter l'adhésion des ONG aux initiatives nationales en matière de protection de l'environnement.

Ouvrant ainsi les travaux de cet atelier au nom du préfet de Pointe-Noire, Jean Louis Banthoud a rappelé l'intérêt accordé par le gouvernement de la république du Congo sur les problèmes environnementaux avant de souligner quelques phénomènes environnementaux qui minent le Congo en général et les départements de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier notamment ceux de l'érosion, de la gestion des déchets, de l'insalubrité en milieux urbains, de la dégradation des forêts liée à l'utilisation du bois de chauffage et du charbon, la pollution des eaux, de l'aire et les nuisances sonores. « La République du Congo a commencé à se préoccuper des problèmes environnementaux dix ans avant la conférence des Nations unies sur l'environnement tenue en 1972 à Stockholm en Suède. Ainsi l'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale dans le cadre de la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes à une gestion participative sur l'environnement et le développement durable. On ne peut plus aujourd'hui assurer le développe-



Photo de famille après l'ouverture

ment durable de la planète sans une gestion écologique rationnelle conformément aux orientations des Nations unies. Cet atelier a pour objectif de mieux faire connaître les défis actuels sur la gouvernance environnementale et doté aux différents responsables des ONG et Associations les outils de base sur la gestion durable de l'environnement » a-t-il déclaré.

En effet pour sa part, Benjamin Dzaba Boungou a signifié que les ONG et Associations de ce secteur ont pour principale vocation de défendre et protéger l'environnement, non seulement elles sont confrontées à une déficience d'information en la matière mais aussi leurs capacités d'intervention sur le terrain reste encore très faibles. « C'est dans la perspective d'aider les responsables des ONG et Associations en vue d'améliorer leurs performances dans l'accomplissement de leurs missions fondamentales que le ministère du Tourisme et de l'environnement s'emploie à

mettre en œuvre un programme de formation avec objectif principal de renforcer les capacités techniques et managériales de ces structures en rapport avec les enjeux environnementaux actuels et les besoins réels des ONG et Associations en matière d'information et de formation » a-t-il indiqué.

Rappelons que cette formation est assurée par les cadres du ministère du tourisme et de l'environnement et d'autres personnes ressources extérieures. En République du Congo, un nombre croissant d'organisations de la société civile s'engagent de plus en plus à travers leurs activités, à mener des actions en faveur de l'environnement. Ces associations se heurtent le plus souvent au manque d'expertise en la matière et à la non maîtrise des outils du management des organisations. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités de ces structures afin de les rendre plus efficaces.

Séverin Ibara

SOUVENIR

Le PCT-Pointe-Noire uni autour de la mémoire de Marien Nguouabi

La cérémonie commémorative des 38 ans de la mort du fondateur du Parti congolais du travail s'est déroulée le mercredi 18 mars. Réunis autour de Victor Foudi, président de la fédération du PCT, les cadres et militants ont fait le déplacement de la case de leur parti située dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou.

« Dans l'unité, la cohésion et le travail, mobilisons nous pour pérenniser les idéaux du président fondateur de notre grand et glorieux parti, le camarade Marien Nguouabi », est le thème retenu de cette journée. En effet l'évocation sur la personnalité de Marien Nguouabi faite par Ambroise Bayakissa, membre du conseil fédéral du PCT, stipule qu'officier et homme d'État congolais, Marien Nguouabi est né le 31 décembre 1938 à Ombelé, petit village situé à 15 kilomètres de Fort-Rousset (actuellement Owando) dans le département de la Cuvette. Il est assassiné le 18 mars 1977 à 14 heures 30 minutes à Brazzaville pendant qu'il est président de la République populaire du Congo depuis le 31 décembre 1968.

Séverin Ibara

Un faux agent de la CNSS pris la main dans le sac

La région de la gendarmerie du Kouilou a présenté le 17 mars à la presse locale, un citoyen congolais qui s'appellerait Roger Essami Piendo, faux agent de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) qui opère dans les sociétés de la place avec l'identité d'un certain inspecteur Bertrand Itoua.

Selon le commandant de la brigade des recherches de la gendarmerie, le lieutenant Ruphin Sognelé, (technicien en identification criminelle) le présumé escroc a été pris la main dans le sac le 16 mars, au moment où il passait pour «le contrôle des cotisations sociales» à la société STIO à Pointe-Noire. « Nous avons interpellé un citoyen qui se présentait à la société STIO comme agent de la CNSS, pour un faux avis de passage. Selon ses propres dires, il aurait obtenu l'accord de la société STIO pour un contrôle de complaisance à l'issue duquel il devrait établir un document sur la régularité de celle-ci, vis-à-vis de la CNSS », a-t-il indiqué. Le lieutenant Ruphin Sognelé a tenu aussi à épingler quelques preuves quant à l'inculpation du faux agent de la CNSS. « Lors de la perquisition de son domicile, nous avons saisi des sachets des responsables, des carnets de la CNSS, une machine à quittance de la CNSS », a-t-il démontré. Cette situation a-t-il souligné, ne concerne malheureusement pas seulement la CNSS, mais également d'autres sociétés. D'où la nécessité, selon lui pour ces sociétés de créer des liaisons directes avec les services de sécurité. Récit des faits

Le chef de service recouvrement de la CNSS-Pointe-Noire et Kouilou, Karl Mpoulet Mboundou explique les faits: « Nous sommes informés par l'employeur de la société STIO le vendredi 13 mars soir, qui nous a dit qu'il avait reçu un avis de

passage d'un inspecteur venu de Brazzaville pour le contrôle. Comme dans le travail que nous faisons chaque fois qu'une mission quitte Brazzaville, elle est menée conjointement avec la direction départementale, donc nécessairement nous sommes informés. Nous avons pris la précaution de lui demander de nous faire rapidement la photocopie de son avis de passage et son ordre de mission et se munir avec le lundi, jour du rendez-vous », a-t-il précisé.

Ainsi, lundi à 11 heures, l'agent de contrôle qui opère au nom d'Itoua Bertrand se présente au lieu du rendez-vous pour réaliser sa sale besogne et s'offrir des sous. Informée, la CNSS saisie la gendarmerie qui met à sa disposition deux gendarmes en civil. « Après la vérification de l'identité, nous constatons qu'Itoua Bertrand ne figure pas dans notre fichier de la CNSS. Nous faisons alors irruption dans le bureau de la direction de la société au moment où ils étaient en pleine discussion et, le directeur lui présente les agents de la CNSS-Pointe-Noire, Roger Essami Piendo dit Itoua Bertrand est enfin démasqué et ne pouvait plus rien dire. Arrêté, il est placé en garde à vue à la gendarmerie avant d'être entendu par le procureur de la République », a expliqué Karl Mpoulet Mboundou. À cet effet, le chef de service recouvrement de la CNSS a rassuré les sociétés partenaires qu'un travail interne a été fait depuis quelques années où tous les travailleurs qui vont sur le terrain sont pourvus des badges, des ordres de mission signés par le directeur départemental pour les agents qui travaillent dans le même département et des missions à l'extérieur par le directeur général.

Aussi, les sociétés partenaires ont été appelées à plus de prudence et de vigilance afin de décourager toute attitude mafieuse.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

FC Abeilles de Pointe-Noire menacé de dissolution

L'équipe évoluant en première division départementale de Pointe-Noire peine pour payer les frais d'engagement au championnat départemental de la saison 2014-2015 qui a démarré le 17 mars. D'où le cri de coeur de son secrétaire général, Daniel Poaty dans un cet entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

En effet, depuis le départ de l'ancien président Walid, il y a trois ans, rien ne marche à FC Abeilles. L'unique membre actif en même temps entraîneur de l'équipe, Daniel Poaty déjà à la retraite, est à bout de souffle tout comme le vice président, Jean Denis Nitou, malade depuis quelques temps. Le président d'honneur, Désiré Ngamayi qui était de beaucoup pour le club a démissionné, a indiqué Daniel Poaty.

« Aujourd'hui je me retrouve seul. J'ai lancé les appels un peu partout et je n'ai reçu aucune réponse, si bien que moi aussi je veux démissionner par manque de finance. Je ne peux plus soutenir l'équipe seul parce que je viens de faire valoir mes droits à la retraite », a-t-il ajouté.

Le Football club (FC) Abeilles ne mérite pas selon lui, ce triste sort parce qu'il a formé des grands joueurs congolais qui sont aujourd'hui des cadres. Parmi eux la génération des champions de Yaoundé 72. Le club mérite le secours et l'assistance de ses anciens



Daniel Poaty «adiac»

sociétaires. « C'est pourquoi, je lance un vibrant appel aux dirigeants qui sont nos partenaires notamment, le général Boukaka avec qui nous avons évolué ensemble au milieu du FC Abeilles avant Yaoundé 72, le général et ancien ministre des sports Jacques Yvon Ndolou, l'ancien ministre des sports Marcel Mbani, Mankéné et les autres qui sont à Brazzaville de nous venir en aide. S'ils ne viennent pas au secours de l'équipe, je vais convoquer une assemblée générale pour annoncer la dissolution », a-t-il déclaré. FC Abeilles à jusqu'au 23 mars pour payer 250 000F CFA à la Ligue

Le 23 mars serait le dernier délai accordé à ce club pour s'engager avant d'être mis en veilleuse. Tant que l'équipe ne paie pas 250 000F CFA des frais d'engagement, elle sera reléguée ou va disparaître. « Si nous ne jouons pas cette saison nous ne pourrions pas contenir les joueurs, parce que l'équipe sera mise en veilleuse, c'est-à-dire dissoute. Sauf un miracle d'ici au 23 mars. J'ai rencontré tous les anciens dirigeants de Pointe-Noire et je n'ai aucune suite favorable et c'est désolant », a-t-il déclaré.

Cette équipe est la première à représenter le Kouilou aux Coupes africaines. « Si jusqu'à cette date je ne reçois aucun soutien je remets l'équipe au fondateur et je me lave les mains. Mais avant, je réitère mon cri de coeur à l'endroit de mes collègues que nous pouvons encore rattraper le championnat si vous agissez à temps. Ne nous regardez pas de loin de peur d'arriver à la situation de Tourbillon et Dragon qui ont disparu à Pointe-Noire », a martelé Daniel Poaty qui regrette toujours le départ du président Walid.

Notons que le FC Abeilles à joué au championnat d'élite pendant le mandat du président Antoine Ibovi avant de tomber dans les abîmes.

Charlem Léa Legnoki

HAND-BALL

Cheminots et Patronage dames qualifiés pour le championnat national

À une journée de la fin du championnat départemental senior dame, Cheminots et Patronage s'adjugent leurs tickets pour le championnat national, prévu en mois d'avril à Oyo dans le département de la Cuvette. Les deux équipes sont à quatre longueurs de Patronage, grâce à leur large victoire face à Banko sport, 46-17, le 15 mars au satde Enrico Matteï.

Cheminots est provisoirement premier de sa catégorie avec 10 points avant la dernière journée du championnat départemental de handball, tandis que son dauphin, Patronage a 6 points. Les différents staffs techniques avec à leur tête, Gelas Olongo et Claise Kombo, peuvent alors se frotter les mains après avoir atteint le premier objectif qui consistait à gagner les deux places réservées à Pointe-Noire pour le championnat national de handball.

Notons que les cheminotes reviennent à l'élite nationale après 13 ans de passage à vide. Patronage qui ne faisait pas figure de favori au début du tournoi a su tirer son épingle du jeu ce, malgré le départ massif de ses joueuses titulaires. Après avoir confirmé son leadership, le 15 mars dernier face à Banko sport, Cheminots af-



Un extrait du match Patronage Banko

frontera en dernier match, Patronage le 5 avril.

En version masculine, les cheminots sont aussi leader de leur catégorie à deux journées de la fin du championnat, grâce à leur exploit lors de la septième journée face à Asoc, 27-18. L'équipe a 14 points devant Patronage, également champion avec 12 points et Munisport 6 points. CTAHB est 4e au classement provisoire, malgré sa victoire contre, l'AS Cheminots 2, 45-22.

Toujours, dans le cadre de cette journée, en junior homme, Asoc et Cheminots ont fait jeu égal, 21 buts partout.

Chez les dames, Banko s'est incliné face à Tié-Tié sport leader de cette catégorie, 24-38.

Classement provisoire à l'issue de la 7^e journée :

Senior homme : 1er AS Cheminots (14points), 2^e Patronage (12 points), 3^e Munisport (6 points), 4^e CTACB (4points), 5^e Asoc (3points), 6^e Cheminots 2 (1point)

Senior dame : 1^{er} Cheminots (10points) 2^e, Patronage (6points), 3^e Tié-Tié sport (2points), 4^e Banko sport (0 point)

Junior homme: 1erCTAHB (5points), 2e Asoc (3points), 3^e AS Cheminots (0 point)

Junior dame: 1erTié-Tié sport (8points), 2^e Atlantic (6points), Banko sport (2points), 3e Asoc (0 point)

Charlem Léa Legnoki

THÉÂTRE

Les contes de Mavouba Sokate sur scène

De l'ouvrage de contes écrit par Georges Mavouba Sokate « De la bouche de ma mère », Jean Léopold Ngoulou dit Ngoujel 1er, metteur en scène et directeur du groupe de théâtre l'Arche de Ngoujel a monté des contes théâtralisés qui ont été joués la semaine dernière à Pointe-Noire.

Dans une mise en scène de Simplice Malouona, le spectacle joué met en scène huit acteurs. Les comédiens se sont produits à l'école les Patriarches à l'POCH dans le 1er arrondissement Lumumba et l'Espace culturel Yaro à Loandjili dans le 4e arrondissement. Ce spectacle a mobilisé plusieurs écoles privées de la place. Avec une attention soutenue, les élèves ont assisté à ces spectacles inédits rendus possibles grâce à l'apport des journées littéraires congolaises, du Centre IIT de l'Institut international du théâtre, d'Arterial Network Congo, du lycée Victor Augagneur et des directions départementales de l'Enseigne-

ment. Dans le recueil de contes, De la bouche de ma mère, paru aux Editions l'Harmattan Paris en 2009, l'écrivain Georges Mavouba-Sokate nous replonge dans la tradition kongo. En sept petits textes où se mêlent fantastique et merveilleux, Mavouba-Sokate nous invite au coin du feu du soir, dans la clarté vespérale, à savourer l'imaginaire ancestral du terroir kongo a écrit Noel Kodja, essayiste et critique littéraire.

A noter que les écoles absentes pour des raisons liées aux compositions du 2e trimestre vont accueillir le spectacle en avril après les congés de pacques. Un jeu concours consacré à la critique dudit spectacle sera également organisé à cette occasion.

Il faut dire que ce spectacle s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 9e édition du festival Temps des effusions culturelles pour l'éducation et la jeunesse (TECEJ) qui aura lieu en avril prochain à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya



AIRTEL FEMMES D'ACTION 2015

VOTE POUR TA FEMME D'ACTION

1er Prix : 3 000 000 FCFA
2ème Prix : 2 000 000 FCFA
3ème Prix : 1 000 000 FCFA

Jusqu'au 31 mars, envoie FA1, FA2 ou FA3
 au 6262 et gagne des Smartphones !



FA1

Mme MIASSOUASSOUANA
Bernadette

ACTION EDUCATIVE POUR ENFANTS
EN DIFFICULTÉ

IGNIE



FA2

Mme BAHOUNINA
Flore

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
DES FEMMES EN MARAÎCHÈRE

POINTE-NOIRE



FA3

Mme SEKOLET
Nadege

FORMATION EN COIFFURE
ET ESTHÉTIQUE POUR JEUNES FILLES
EN DIFFICULTÉ

BRAZZAVILLE

Cher Agony

100 FCFA / SMS

MOTS FLÉCHÉS N°068

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ÉVOLUTION	▼	DÉPENDANT DERNIÈRES NOUVELLES	▼	CRÉATION DE THÉÂTRE RÂBLÉE	▼	TELLES DES HEURES TARDIVES	▼	UNITÉS BINAIRES	▼	CET APRÈS-MIDI RÉPÉTER	▼	ELLE TOMBE POUR LA SOURIS
EXCLUSION DÉFINITIVE	▶		▼		▼		▼	CAPITALE BAGDAD	▶		▼	
ACCROCHÉ	▶					CAPTIF	▶		▼			
TROU DANS UN ROCHER	▶					FEMELLE DU PORC	▼					
COLLABORER	▶								▶	À TOI		
CALES	▶									AVIDITÉ		
	▶		DONNES LA VIE	▼	ILS FONT LES HABITUDES SALADES D'EAU	▶		ACTE D'OPPOSITION	▶			
ROI DE SHAKESPEARE	▶	C'EST PRESQUE CELA ANCÊTRE	▼				DOULOUREUX AU PIED	▶			ENGIN DE TERRASSEMENT	
	▶				RAFISTOLENT	▶		DÉCORE	▶			
ELLE FAIT PARTIE DE LA FAMILLE SOUS-TRAITE	▶					DÉGÂT MATÉRIEL	▶					
	▶				BLOC GLACÉ	▶				BAS DE GAMME		REPLACE
	▶				INDIEN DE L'UTAH	▶						
BERCEAU DE FLEUVE	▶	DROIT DE JOUIR OUTIL DE CORDONNIER	▶			ÔTER UNE VOYELLE	▶					
	▶					GÉNITEURS	▶					
	▶				HAUT NIVEAU APRÈS LA CONCLUSION	▶		BANDE DE FOURRURE	▶			
SUR LA TÊTE D'UN SAINT-CYRIEN	▶	OUVERTURE DANS UNE MAISON ENJAMBÉE	▶							CHEFS EN ARMES		
	▶									C'EST MAIGRE		
	▶				SYMBOLE DU STRONTIUM CRI D'INDIGNATION	▶		CALE EN FORME DE LETTRE	▶	NE SENT PAS LA ROSE NID D'ESPIONS		
DIVISE PAR UN MILLIARD DÉMONSTRATIF	▶					UN SOMMET POUR NOTRE MONDE	▶					
	▶											
	▶		FEMELLE DU LIÈVRE	▶						LE NIVEAU Y EST AU PLUS BAS		

SUDOKU N°068

> FACILE

9		4			8	7	5	
3			6		5			
	6	8		7	4		2	3
	7	6			9		4	
		9				5		
	8		4			6	7	
8	4		5	6		1	9	
			2		1			5
	5	1	9			2		4

> MOYEN

6			3		1			4
7		8		5				
			6			8	9	
1							6	7
8		7	1	9	4	5		2
2	4							1
	1	2			3			
				4		1		8
9			2		7			6

> DIFFICILE

1			8		9		6	
		7					8	
	6	4			5			
7	1			4	2			
6		2		3		4		7
			7	1			5	2
			2			8	3	
	8					7		
7		6		3				9

MOTS CROISÉS N°068

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT

1. Un air d'encens... - 2. Tranquillisée. - 3. Goût désagréable. - 4. Élargit une ouverture. Amie des bêtes. - 5. Clé des hypothèses. Petit cordage d'amarrage. - 6. Fait chambre à part. Examen de contrôle. - 7. N'est pas parmi les sommes d'importance. - 8. Mettre en pétard. - 9. Relatif au théâtre. - 10. Possessif. L'État du tapis. Petit cours.

> VERTICALEMENT

A. Organe dirigeant qui voyait rouge. - B. De grands mollusques antillais. - C. Parent de Jacob. Il fuit la société. - D. État d'Asie, sur la Méditerranée. Ordre donné au matin. - E. Qui ne tolèrent pas de bavures. Se montrer très procédurier. - F. Vraiment sans cœur. Ville allemande et lieu de bataille. - G. On l'émet dans le doute. De la même mère. - H. Proches des bardots et porteuses de barda. - I. Expulsé ! Homme des neiges. - J. Telle une séance. Obtenu.

MOTS À MOTS N°068

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① CREME + RIRE = R | | | | | | | R
- ② ETIRE + HIER = H | | | | | | | E
- ③ TENTE + RIEN = E | | | | | | | N

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°067

E	E	I	Y	M	F						
E	T	U	D	E	S	E	M	A	C	I	E
A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
E	T	E	T	E	R	A	I	E	M	U	T
I	M	T	E	T	F	R	E	L	E		
U	S	A	I	T	T	E	I	N	T	E	
E	M	E	R	E	R	E	E	L	S		
P	R	O	M	U	S	A	M	R	A		
S	A	R	A	B	E	U	R	R	E		
T	A	L	C	B	A	R	R	E	E	R	
S	O	U	V	E	R	A	I	N	S	O	
I	P	L	I	L	A	S	E	T			
I	L	E	S	C	E	T	A	P	I		
U	R	I	S	P	S	O	N	N	A	S	
E	N	C	A	R	T	R	U	L	M		
P	E	S	E	S	A	Z	T	E	Q	U	E

SUDOKU N°067

1	6	5	3	9	7	2	8	4
8	4	2	1	5	6	3	9	7
7	9	3	4	8	2	1	5	6
4	7	9	6	3	8	5	2	1
2	5	6	9	4	1	8	7	3
3	1	8	7	2	5	6	4	9
6	8	1	2	7	4	9	3	5
5	3	7	8	1	9	4	6	2
9	2	4	5	6	3	7	1	8

1	3	9	6	4	8	5	2	7
5	7	6	3	2	9	4	1	8
2	4	8	5	1	7	3	6	9
3	9	2	4	5	6	8	7	1
8	1	5	7	9	3	2	4	6
7	6	4	1	8	2	9	3	5
4	2	1	8	6	5	7	9	3
9	5	7	2	3	1	6	8	4
6	8	3	9	7	4	1	5	2

MOTS CROISÉS N°067

S	T	R	A	P	O	N	T	I	N
C	O	U	T	U	R	I	E	R	E
R	U	T	A	C	E	E		E	T
U	R	L	E	E	M	E	T		
T	I	R	A	S	G	A	I	E	
A	N	O	N	G	R	I	S		
T	U	T	E	R	I	N	P		
E	S	T	E	R	P	E	R	E	
U	S	E	R	A	P	E	U		
R	E	S	S	E	M	E	L	E	R

8	7	3	4	1	9	2	6	5
2	9	1	5	6	7	8	4	3
6	4	5	8	3	2	7	1	9
7	5	6	2	4	3	9	8	1
3	2	4	1	9	8	5	7	6
1	8	9	7	5	6	4	3	2
9	3	2	6	8	4	1	5	7
5	6	8	9	7	1	3	2	4
4	1	7	3	2	5	6	9	8

MOTS À MOTS N°067

1/ ÉMERGER - 2/ BERGÈRE - 3/ ÉMETTRE.

LIVRE

Richard Gérard Gambou signe L'orphelin

Paru en janvier 2015 chez l'harmattan-Congo, L'orphelin est un récit autobiographique dans lequel l'auteur raconte les moments pathétiques vécus dans son enfance. Car, à l'âge de six ans, il était déjà orphelin de père.

Dans cet ouvrage de 130 pages, l'auteur peint une belle fresque rappelant avec émotion la vie parentale, parfois pathétique et magnifique. Déjà à l'âge de cinq ans, Richard partait souvent avec son père à bicyclette au village Mpangala, en fin de semaine pour les travaux de construction de leur habitation. Ils parcouraient des centaines de kilomètres pour y arriver. Malgré l'état defectueux des routes et toutes les peines encourues par les deux voyageurs. Mais, Richard était toujours content d'être en compagnie de son père.

Aussitôt arrivé à Mpangala, son père se renseigne sur l'évolution des travaux. Quelques heures plus tard, ils quittent Mpangala pour NKengué, village où habitait sa tante, la sœur de son père, la nommée Mpambou Dorothée et son mari. Au village NKengué, Richard fut confié à la tante et son père compte repartir à Mpangala, travailler avec les maçons. Mais la forte affection qu'avait Richard pour son père incita ce dernier à ne pas céder à l'offre. Il insista pour que son père l'emmène au chantier, ce qui fut fait. Une fois arrivés sur les lieux, le père se mit à travailler en compagnie des ouvriers qui chantaient et plansaient. Entre autres, il transportait les briques cuites d'un lieu à un autre, tandis que le jeune Richard s'amusait.

Lorsque les briques manquaient, son père louait un camion, il partait les chercher ensemble avec les maçons à la briqueterie de la mission catholique de Nkengué. Cependant, Richard les attendait dans le chantier, à Mpangala.

A noter que Richard Gérard Gambou est enseignant de philosophie à l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville. Il a déjà publié des essais, des poèmes, des pièces de théâtre et deux recueils de nouvelles, parmi lesquels : L'espoir est permis ; Que justice soit faite ; le Tambour de la liberté ; Les boucles d'oreilles ; La revenante jalouse ; La trahison des cœurs ; Le rêve de Confucius.

Rosalie Bindika

JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015

Début des travaux au stade Alphonse-Massamba-Débat

Le temple des premiers Jeux africains en 1965 ne sera plus opérationnel pendant cinq mois, en cause des travaux de réhabilitation en vue des Jeux du cinquantenaire prévus du 4 au 19 septembre à Brazzaville.

Les travaux qui ont commencé cette semaine pourraient s'achever le 28 août prochain selon les assurances de Jean Léon Mabiala, directeur de ce complexe sportif. Cette nouvelle soulage tant soit peu les équipes engagées au championnat national qui ne savaient plus comment

signée par le ministre des Sports et de l'éducation physique. Les travaux de sa réhabilitation ont même déjà débuté, même si à titre exceptionnel, il a été autorisé à la Fédération congolaise de football de disputer ses rencontres du championnat national jusqu'au dimanche 29 mars.



L'entrée vers la tribune officielle fermée (photo Adiac)

lutter face à deux obstacles : l'adversaire et la qualité de la pelouse. Le Complexe sportif Alphonse-Massamba-Débat qui abritera la plupart des rencontres du tournoi de football, fera en effet, peau neuve pendant les 11èmes Jeux africains. La note de sa fermeture a été

Ces travaux consistent entre autres à la réhabilitation des salons VIP et présidentiel, des vestiaires, l'électrification, la tuyauterie pour le réseau d'eau, la plomberie et à la pose de la pelouse synthétique dont la société en charge foulera bientôt le sol brazzavillois. « Ce stade

sera doté d'une pelouse synthétique. Et dans une ou deux semaines, cette pelouse arrivera déjà à Pointe-Noire. La société qui va la poser, déjà connue, sera bientôt à Brazzaville pour le démarrage des travaux de pose de cette pelouse synthétique au niveau de l'aire de jeu du stade », a indiqué Jean Léon Mabiala, directeur du complexe sportif Alphonse-Massamba-Débat. Conséquence, l'arrivée de cette société conduira à la délocalisation des matches du championnat national au stade Félix Eboué. Le tableau électronique ainsi que la cabine de presse avec toute ses composantes seront modernisés et rendus opérationnels.

Depuis l'annonce de sa fermeture provisoire, la société chinoise Zhengwei technique-Congo ne ménage aucun effort pour rendre ce stade plus rayonnant et disposé à bien accueillir ce grand rendez-vous continental.

Au stade annexe, le gazon naturel a été préféré à la pelouse artificielle pour accueillir toutes les disciplines de lancer, notamment le javelot, le marteau et le disque, lesquelles ne pourront plus se dérouler au terrain principal.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Lutumba Simaro comme Kouka Célestin

Vendredi 19 mars dernier, Lutumba Simaro a fêté ses 76 ans. Comme Kouka Célestin qui a commémoré ses 80 ans, un mois avant, le 5 février dernier. Simaro Lutumba est sociétaire de l'Ok Jazz que Kouka Célestin, Franco, Vicky, Edo et les autres ont porté sur les fonts baptismaux en 1956. Comme Kouka Célestin qui sort le Cd de son jubilé, Lutumba Simaro est au cœur du dernier numéro de la revue *Rétro*, à l'initiative d'Hugues Ngouélondélé, Député-maire de Brazzaville, ville de musique du réseau des villes créatives Unesco.

Simaro arrive dans l'orchestre Ok Jazz en 1961 en provenance de l'orchestre de Kalonji Raymond Braink, Kongo Jazz. Il remplace Bombolo Bolhen qui vient de quitter l'Ok Jazz. Il y trouve, outre Franco, Kwamy, Mujos, Albino Kalombo et Desoin. En mars 1961, il se rend en Europe avec son nouvel orchestre pour enregistrer sous la marque Surboun de Joseph Kabasele, premier éditeur congolais.

Licencié est l'un des premiers titres de Simaro qui connaît une large diffusion. C'est surtout *Santa Guiguina* qui le place sous les feux de la rampe. Quasiment dans la foulée de cette chanson, il crée Okokoma mokristo avec l'orchestre Vévé, un zong zing réalisé avec Kiamuangana Mateta qui vaut à ce dernier de quitter l'Ok jazz, pour donner corps à l'orchestre Vévé.

Le début de la décennie 70 est faste pour Simaro. Il lance Maélé. Son étoile brille au firmament musical du Pool-Malebo. Fort de ces succès, il enregistre l'orchestre Mi, la chanson *Na lifelu bisengo ezalaka te*. Ce titre révèle au public l'artiste Diatho Lukoki. *Fifi nazali innocent* vient juste après. *Ntotu* reste sans conteste la chanson qui marque un véritable tournant de la carrière de cet artiste surnommé par les chroniqueurs musicaux : le poète Simaro Masiya. Le succès de cette chanson est tel que Franco en prend ombrage. Elle marquera aussi un coup d'arrêt à la très forte prolifération de Simaro, à tout le moins sur le marché du disque. *Macé*

puis *Bongo* lui redonnent l'occasion de s'illustrer de nouveau sur le marché du disque avant d'enchaîner avec *Mbawu*. *Kadima* met en vedette Jo Mpoyi, chanteur pop, passé à la rumba congolaise. Ce jeune prodige de la chanson éclabousse de sa classe l'univers musical des deux rives du fleuve Congo. Il récidive au début des années 80 avec *Mandola*. *Faute ya commerçant*, dans laquelle Simaro fait de nouveau chanter Sam Mangwana, est un véritable succès. Il revient, ensuite, en force avec *Mbongo*, chanté par Jo Mpoyi. Ces créations correspondent à la période de maturité de Simaro qui enfile les succès à un rythme effarant au cours de cette décennie 80.

Le décès de Franco, le 10 octobre 1989, fait de Simaro le dépositaire de la marque Ok Jazz. Il en prend les rênes. Mais, très vite, apparaissent les premières fêlures dans l'édifice du Tp. Ok Jazz. La scission intervient quelques temps après. Avec l'essentiel de la troupe Ok Jazz, Simaro s'en va fonder l'orchestre Bana Ok, en

compagnie de Josky Kiambukuta, Ndombé Opetum, Gerry Dialungana, pour ne citer que les plus importants.

Lutumba remise sa guitare au moment où sort la revue *Rétro Histoire et Mémoire*, réalisée avec la contribution du Député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé dont l'empathie pour les artistes des deux rives est proverbiale. C'est lui qui a permis d'anticiper ce rattachement musical de Lutumba Simaro et de commettre cette livraison historique de *Rétro*. De la même manière, il a accepté de parrainer, au nom de Brazzaville, ville de musique, le disque du jubilé de Kouka Célestin, cofondateur de l'Ok Jazz et des Bantous de la capitale. Ce Cd est une compilation de ses œuvres majeures, un moyen de les faire passer à la postérité dans un nouvel écrin. Grand merci à Kouka Célestin et Simaro Lutumba pour la magnificence de leurs chansons qui ont illuminé l'univers musical congolais et d'ailleurs.

Mfumu